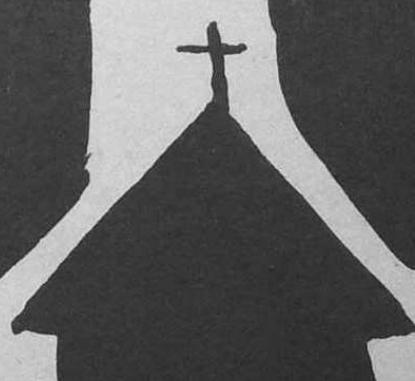


ABBAYE DE
LANDEYENNEC

JUILLET 1962 - N° 51

PAX



LMC

P A X n° 51
13^e ANNÉE — JUILLET 1962

SOMMAIRE :

Sursum Corda	65
Aspects de l'obéissance	68
Eglise, mère commune	71
La Congrégation bénédictine belge	72
Calendriers nautiques bas-bretons du XVI ^e s. (suite)	79
Note de Bibliographie	84
Chronique	90
Bibliographie	93
Amis de Landévennec	

ABONNEMENT

Ordinaire : 4 NF — de soutien : 8 NF
L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier.
H. GOUGAY, Abbaye Saint-Guénolé Landévennec (Finistère)
C. C. P. 1145-34 Rennes

*Allocution du Rme Père Abbé à la
cérémonie de Profession Solennelle de
D. Yves de la Haye, le 31 mai, jour de
l'Ascension.*

SURSUM CORDA
HAUT LES CŒURS

GRATIAS AGAMUS DOMINO DEO NOSTRO
RENDONS GRACES AU SEIGNEUR NOTRE DIEU

CETTE invitation que le prêtre adresse aux fidèles à la préface de chaque messe s'impose tout spécialement à nous, me semble-t-il, en cette fête d'Ascension, en cette messe de profession.

Sursum corda : Haut les cœurs ! Il en est parmi vous, je le sais, dont les cœurs sont déjà particulièrement tournés vers le Seigneur, en raison de l'épreuve qu'ils viennent de connaître et qu'ils ont voulu recevoir de sa main*.

Au jour de l'Ascension de Jésus, les Apôtres ne pouvaient détacher leur regard de la nuée qui venait de dérober à leurs yeux le Maître auquel ils étaient tellement attachés et dont la présence leur était si précieuse, leur semblait si nécessaire. Un Ange vint à eux de la part du Seigneur. Sa parole affermit leur foi, raviva leur espérance, remplit leur cœur de courage, de vaillance. Et, nous dit St Luc dans son évangile, « adorant » le mystère de cette douloureuse et bienheureuse séparation, « ils s'en revinrent dans une grande joie et ne cessèrent depuis lors de louer et de bénir le Seigneur. »

Ce que Dieu fit alors par le ministère d'un ange, il le fera aujourd'hui encore par le ministère, je veux dire par le témoignage et le rayonnement de la profession de notre Frère Yves, profession toute resplendissante de la grâce de l'Ascension.

En effet, cette profession dont vous allez être témoins est essentiellement une profession de foi dans la réalité du Ciel où Jésus a pénétré, afin que nous y pénétrions à notre tour avec Lui. C'est aussi une profession de foi dans la nécessité et la fécondité de la croix qui ouvre le ciel. C'est enfin une profession de foi dans la toute puissance de la grâce du Christ qui veut manifester en nous son triomphe et sa gloire.

* Allusion à la mort toute récente d'une sœur du jeune profès.

Suscipe me Domine et vivam : Seigneur recevez-moi et je vivrai.
Telles sont les paroles par lesquelles notre jeune profès va se consacrer à Dieu.
« Je vivrai » : quelle est donc cette vie à laquelle il aspire et en fonction de laquelle il dispose définitivement de toute sa destinée terrestre ? Ce n'est rien moins que la vie éternelle.

Saint Benoît veut que son moine y pense sans cesse. Il veut qu'il la désire de toute l'ardeur de son âme. Il veut qu'il y marche, qu'il y coure en toute hâte. Etre à jamais avec le Christ, dans son Royaume, est le but suprême de la vie monastique.

Car le moine croit que Jésus est monté au ciel ; qu'Il y est définitivement assis à la droite de Dieu, c'est-à-dire que son humanité a été associée, pleinement et à jamais, à la majesté, à la splendeur, à la toute-puissance, à la gloire de la divinité.

Et il sait que Jésus n'est pas monté au ciel tout seul, mais qu'Il y a entraîné avec Lui notre humanité, destinée à participer elle aussi et éternellement à la splendeur, à la béatitude, à la gloire du Seigneur Jésus-Christ et de la Très Sainte et Bienheureuse Trinité.

Mais est-il possible de croire vraiment au ciel sans en avoir le désir ? L'espoir la certitude de la vie éternelle peuvent-ils ne pas illuminer toute notre vie ?

Ecoutez la réponse à ces questions que donnaient récemment de jeunes catholiques chinois condamnés aux travaux forcés à cause de leur foi : « Je vois clair enfin, écrit l'un d'eux et ne désire plus rien sur cette terre... Ma vie ne sera plus qu'une course vers la Lumière... Nous sommes des voyageurs en marche. Le jour de notre réunion approche. Comme ce sera consolant... Aussi, malgré tout, nous sommes dans la joie et nous vous convions à vous réjouir avec nous. »

La profession de foi de ces jeunes chrétiens d'aujourd'hui rejoint celle des martyrs de tous les temps. Elle rejoint celle du moine au jour de sa profession. Demandons à Dieu qu'avec eux nous croyions à la vie éternelle et que nous ayons à cœur de vivre de cette foi.

* * *

Suscipe me et vivam : recevez-moi et je vivrai.

Afin de s'assurer en plénitude la possession de la vie éternelle, le moine s'offre, se consacre à Dieu. Il Lui fait le sacrifice de tout son être, de toute sa vie. Et son geste exprime que son sacrifice rejoint celui de Jésus immolé sur la croix.

La pensée de la croix ne saurait être absente d'une fête d'Ascension. C'est du Mont des Oliviers, proche du jardin de l'agonie, que Jésus voulut s'élever vers le ciel. Son exaltation est la récompense de son humiliation ; sa gloire est le fruit de son sacrifice. Il s'est dépouillé, Il s'est anéanti ; voilà pourquoi Dieu Lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms. Et en quoi a consisté essentiellement ce dépouillement, cet anéantissement du Christ ? Il s'est fait obéissant. Renonçant à sa propre volonté, Il a accepté, Il a accompli, si douloureuse, si crucifiante qu'elle fût, la volonté du Père. Il s'est totalement livré. Il s'est livré par amour, recevant la croix des mains bénies du Père, faisant de son sacrifice un sacrifice de louange et d'action de grâces.

C'est là le sens profond du *suscipe* du moine : oblation totale, sans réserve ; oblation d'humilité et d'obéissance ; oblation d'amour et d'action de grâces. Oblation qui non seulement permet au moine de s'avancer avec sécurité sur la route qui mène au ciel, mais qui encore fait de Lui, avec et dans le Christ, un rédempteur chargé d'aider le monde et les âmes à se dégager des convoitises terrestres et à monter progressivement vers le ciel.

* * *

Mais un tel don de soi est-il vraiment possible à la nature humaine ?

Le moine sait comme vous, mes frères, qu'il en expérimente et en expérimentera chaque jour les limites et la faiblesse. S'il ose faire le geste audacieux de sa profession, c'est uniquement parce qu'il se confie à la toute puissance de la grâce.

Il sait que le Christ est monté aux cieux afin d'être auprès du Père notre perpétuel et tout puissant intercesseur ; afin de répandre continuellement dans nos âmes l'Esprit de lumière, de force et d'amour, qui nous permet de vivre, dès à présent, d'une vie véritablement céleste, les yeux ouverts comme ceux des Saints à la lumière qui vient de Dieu, le cœur rempli comme le cœur des Saints de cet amour qui nous fait vouloir le règne de Dieu en nous, par l'accomplissement de sa volonté, et qui nous rend capables de faire non seulement de notre prière, mais de toute notre vie, un cantique de louange et d'action de grâces qui se fonde dans celui que les Saints du ciel, que nos Saints de là-haut font monter continuellement vers l'Agneau immolé et vainqueur, et par lui vers le Père à qui appartient, dans l'unité du Saint Esprit, tout honneur et toute gloire, dans les siècles des siècles.

* * *

En ce 31 Mai où nous célébrons cette année le mystère de l'Ascension, l'Eglise aime à nous faire contempler et invoquer Marie, Mère du Bel Amour et Reine de tous les saints.

La messe qu'elle a composée en son honneur nous montre dans l'évangile Marie au pied de la croix, unissant son oblation d'amour à celle de Jésus. Elle nous la montre aussi dans la splendeur et la gloire de son exaltation céleste. Et elle met dans la bouche de Marie ces paroles : « Je suis la Mère du bel amour, de la sainte espérance... Venez à moi, vous qui me désirez et rassasiez-vous de mes fruits. Car mon souvenir est plus doux que le miel, mon héritage plus doux qu'un rayon de miel. »

Avec notre jeune profès confions sa profession à la Vierge Marie ; confions-Lui la part que tous ensemble nous voulons sincèrement y prendre. Elle nous aidera à garder les yeux fixés sur le ciel, à croire en tout temps à la vie éternelle. Elle nous aidera à unir notre oblation à celle de Jésus et à en faire une oblation d'amour et d'action de grâces, elle nous rassemblera avec nos Saints pour l'action de grâces éternelle, après nous avoir gardés dans la sainte espérance.

AMEN.

ASPECTS DE L'OBÉISSANCE

UN vieux moine copiait des manuscrits pour son couvent, il s'appliquait avec amour à les orner de ces belles lettrines qui font encore notre admiration, et trouvait les heures courtes... Néanmoins, dès que la cloche l'appelait à l'Office, au premier son, il quittait plumes, pinceaux et parchemins et se rendait au chœur. Parfois, peut-être, un doute glissait-il dans son esprit, un calcul : fallait-il tant se presser ? un mot, une ligne, quelques traits gagnés ici et là, feraient des pages à la longue... Mais un jour, de retour à son atelier, il vit stupéfait, que la page qu'il avait commencée tout-à-l'heure était achevée et cela d'une main incomparablement plus habile que la sienne et ce, en lettres d'or !

On peut dire de même que la Règle, par le moyen de l'obéissance, qui lui est essentielle, opère le miracle de transformer en or, de parfaire, de revêtir de beauté tout ce qu'elle touche. Non pas les objets matériels bien entendu, mais les âmes de ceux qui s'y soumettent ? Oui ! Chose surprenante pour bien des gens, cette dépendance qui paraît esclavage, contrainte, porte au contraire des fruits savoureux et marque le caractère des « disciples », des « serviteurs », d'une vraie jeunesse spirituelle qui les rend « ouverts » à toutes les valeurs humaines...

Sans aucun doute, la Règle est exigeante. Et notre moine de tout-à-l'heure n'était qu'un honnête observateur de ses prescriptions. Car il est dit des « vrais obéissants » qu'ils ne souffrent nul retard dans l'exécution, mais « *délaissent aussitôt leurs occupations, renoncent à toute volonté propre; leurs mains subitement libres laissent inachevée leur besogne ; l'obéissance à l'ordre donné emboîte, pour ainsi dire, le pas de celui qui commande, injonction et exécution sont simultanées dans l'élan de la crainte de Dieu* » (Ch. 5). De même, à propos de leur sommeil : « *les moines seront toujours prêts ; le signal donné, ils se lèveront sans retard, l'émulation les portant à s'empressement et se devancer pour l'œuvre de Dieu* » (Ch. 22). Même monition au ch. 43, qui prévoit des sanctions contre les retards. Ailleurs c'est du portier qu'il est demandé semblable empressement, égale souplesse ; pour qu'il réponde en hâte à quiconque frappe à la porte... Plus généralement,

le moine doit se considérer comme n'ayant pas à se conduire par lui-même, mais en disciple, en brebis du troupeau, ayant qualité pour écouter beaucoup plus que pour parler, pour recevoir des ordres, n'ayant pas même la propriété de son corps ; et il ne doit s'attrister, murmurer en rien de ce qui lui arrive... On croirait vraiment que « l'homme » ne compte pas, mais la seule discipline.

En tout cela, faut-il voir autant de brimades de la liberté, autant d'éteignoirs qui étouffent les initiatives et les saines réactions, qui empêcheront les qualités de s'épanouir ?

Oui, peut-être, si comme les Pharisiens, l'on s'en tient à la lettre de la Règle, à l'observation matérielle pure ; on est bien près, alors, de tomber dans le scrupule, s'affligeant sans raison pour les moindres manquements involontaires, ou hésitant entre des prescriptions minutieuses dépourvues de signification ou, plus encore, de se contenter de gestes mécaniques irréprochables, mais encourageant le reproche de l'Évangile : « Leurs lèvres M'honorent, mais leur cœur est loin de Moi. Leurs mains, leurs actes sont bons, mais vides d'amour, ils ne s'intéressent ni à Moi, ni à ce que J'aime ; ils rêvent, au fond, de satisfactions vaines et égoïstes ».

Bien autre est l'attitude chrétienne, évangélique ou monastique. La Règle (ou l'Évangile) n'est pas comme la méthode d'emploi d'une technique ni un règlement de police ou d'assurance contre les torts ou les accidents. C'est un mode de vie. On y entre, selon le mot de S. Bernard — « *intrate toi* » — tout entier. On doit ne pas l'accepter, résigné, mais s'en revêtir intérieurement, avec tout le désir, tout l'élan de l'amour : « *ainsi obéissent ceux qui n'ont rien de plus cher que le Christ* » (Ch. 5).

Alors, on a conscience d'être là où l'on doit, de faire ce qu'il faut, de travailler à l'entreprise de celui qu'on chérit et révere, d'aller, d'agir « dans le sens de l'histoire », de coopérer au mouvement du monde, puisqu'on communie à la volonté de Celui qui le gouverne. De qui, en effet, est plus proche le vrai obéissant, sinon de Celui qui s'est fait lui-même obéissant jusqu'à la mort et qui par là ouvrirait à l'humanité l'accès aux biens éternels ? A partir de là, le moine — fût-il éplucheur de légumes, professeur, savant ou artiste, qu'importe ? — dira très légitimement : ce n'est plus moi qui vis, ce n'est pas moi qui veux, qui décide, c'est mon Maître, c'est le Christ qui agit, décide, veut, vit en moi. Cela ne fait pas de l'individu un être négligeable, comme un pion interchangeable avec d'autres, un manœuvre spirituellement inerte ; d'ailleurs chacun a son don, ses possibilités, ses limites et l'autorité doit bien en tenir compte. Qui ne voit que la grandeur essentielle est d'un autre ordre, que ce qu'on cherche est la valeur sur-naturelle ? On veut réaliser cet autre mot de S. Paul : n'agissez pas par vous-mêmes, ni pour vous-mêmes, mais « au Nom » d'un Autre. « Tout ce que vous faites... faites-le au Nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant par lui grâces au Père. »

Les perspectives, alors se retournent ; le grand malheur, désormais, la seule déchéance, serait de ne pas obéir, de ne pas communier dans l'action avec le Maître. Pour qui obéit, la plus louable fierté se trouve là, il peut, il doit estimer son action quel qu'en soit le résultat extérieur, quel qu'en soit l'objet, comme une

œuvre noble, royale ; la valeur de l'ouvrage se fonde sur un critère inconnu du monde, se mesure selon une échelle toute nouvelle. L'œuvre est rehaussée par la grandeur de Celui qui l'a commandée. Quant à l'homme qui obéit, il peut être pauvre d'intelligence ou d'habileté, il est entre les mains de l'Artiste suprême : celui-ci ne peut-il en tirer les plus belles mélodies, lui qui de quelques pêcheurs timides ou d'un persécuteur fit les conquérants spirituels du monde, les fondements de la Jérusalem céleste ? L'instrument n'a qu'à veiller à recevoir sans cesse l'impulsion, le souffle d'En-Haut. « En ramassant une paille tombée à terre (Ste Thérèse de l'E.J.), on peut sauver une âme ». Tandis qu'un autre qui suit sa fantaisie, qui n'est pas « mené par l'Esprit », — fût-il un génie ou un héros — ne fait rien qui dépasse les bornes de l'univers, rien qui dure jusqu'à l'éternité.

Que l'on apprécie alors la confiance de l'homme obéissant : « Dieu me mène, je ne marche pas au hasard, je « ne donne pas des coups en l'air », je suis libre. Rien ne m'assujettit, je ne veux pas ceci ou cela, telle occupation ou telle autre. Je vise plus haut : ce qu'Il veut, parce que et autant qu'Il le veut, associé à sa Puissance bienfaisante.

Et l'on devient ambitieux, au meilleur sens du mot. L'on envisage de « tout consacrer », de tout élever, de tout relever de cette dignité des œuvres voulues par Dieu, qui conduisent à Lui et Le glorifient en même temps qu'elles sauvent les hommes. Au monastère, on tend à ne rien laisser à l'état de « profane ». Ce qui est profane (= non consacré) est *indifférent à Dieu*. Or tout devient profane, dès que ce n'est plus la volonté de Dieu. Ici doit-on veiller, car il est bien facile et tentant de vouloir une chose pour elle-même et non pour Dieu, ou de la vouloir autrement que Dieu ne la veut, exclusivement par goût, appétit d'en jouir, ou crainte d'en souffrir. Funeste idolâtrie : la même chose qui, précédemment voulue selon Dieu, était précieuse et sainte, est dépréciée dès qu'elle est cherchée par un *cœur partagé*. Le moine copiste eût-il préféré un trait de plume ou de pinceau à l'appel de Dieu, son manuscrit y eut, en somme, peu gagné, son âme encore moins, son geste étant, au plan spirituel, improductif comme le talent enfoui du mauvais serviteur.

Aussi les moines doivent-ils être les plus « utilitaires » des hommes, de cette utilité dont parle J. Chevalier à propos des Chartreux : « utilité vraie... utilité durable qui est l'utilité de tous » (*Cadences*, p. 171) ; ne perdant pas une miette, pas une des minutes sacrées que Dieu leur donne, afin que toutes se retrouvent dans l'éternité. Et l'éternité ne garde que ce qui vient d'elle, ce qui est inspiré par l'éternel : ce qui participe à la Charité qui est en Dieu : seule vertu qui ait les promesses de la vie éternelle.

Si le souci de liaison avec Dieu par la dépendance est universel, tout autant sera la charité du vrai obéissant. Dans la mesure où l'obéissance l'y invite ou autorise, il accueille tout, il s'ouvre à toute la Création, mais regardée du point de vue de Dieu. Il ne ferme pas les yeux au mal, au péché et aux immenses tristesses d'un monde blessé depuis la faute originelle ; mais, à la différence des « profanes », qui, plongés dans ces ténèbres, s'y laissent séduire et amollir, ou réagissent par

un raidissement orgueilleux et aigri, sans trouver la paix, il voit plus encore le monde comme déjà racheté. A ceux qui se sont rendus disponibles à lui, Dieu à son tour se fait « disponible » ; il se met au service de ses serviteurs (Luc 12, 37). A ceux qui lui ont livré la clé de leur vie, leur volonté, Dieu donne comme aux Apôtres la clé du Royaume des Cieux ; pour eux, l'univers est déjà réconcilié, le combat contre Satan est d'avance gagné, tout homme est invité à devenir enfant de Dieu, et toute chose peut lui servir de chemin d'accès, pourvu qu'il suive Celui qui est la Voie.

Vraiment tout est alors regardé d'un œil optimiste, aimé d'un cœur ardent et fraternel. Tout progressivement se change en or par le fait même de l'obéissance. « Nul n'est heureux comme un vrai chrétien, a dit Pascal, ni raisonnable, ni vertueux, ni aimable. » Le moine désire n'être pas seul à l'expérimenter, il souhaite de conduire ses frères à cet équilibre de vertus, à ce solide bonheur.



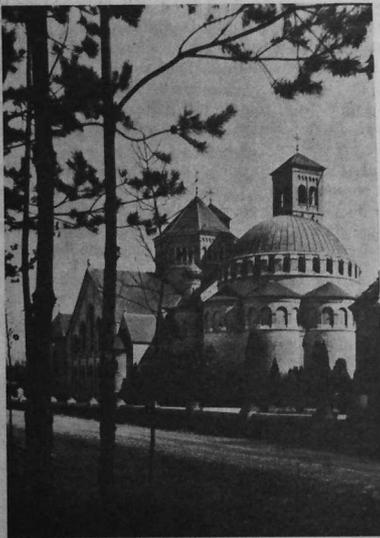
Cité de Dieu, au mont Sion, calme, accessible,
terre rendue à la virginité du ciel,
le Très-Haut t'a fondée au terme de la Bible.
Il te chérit plus que le reste d'Israël.

On dit ces mots glorieux pour toi, prédestinée :
« Afrique, Asie... en tel pays chaque homme vient ;
mais tous diront : Aux fonts sacrés, mon âme est née,
mon corps aussi d'éternité ; je suis chrétien ».

En ton livre, le Père a voulu que s'inscrivent,
te connaissant, connus de toi, peuples et chefs ;
parmi les chœurs, ils sont l'univers en relief.

Ils habitent, graves, joyeux, sur les eaux vives
avec Jésus présent et Marie attentive,
comme, dans Nazareth, l'humble prince Joseph.

EGLISE,
MERE COMMUNE
Psaume 86



Maredsous - chevet de l'église abbatiale.

L'ORDRE DE SAINT BENOIT

LA CONGRÉGATION BÉNÉDICTINE BELGE

LE territoire de la Belgique actuelle comptait une trentaine de monastères bénédictins à la fin de l'Ancien Régime. Tous furent supprimés par la Révolution de 89. La Constitution très libérale du Royaume de Belgique qui avait proclamé son indépendance en 1830, permit la restauration progressive des ordres religieux dans le pays.

Dès 1838 des moines de l'antique abbaye d'Affligem se regroupaient à Termonde, y fondaient un monastère qui essaima à Affligem en 1870, et pouvaient, avec un troisième monastère fondé en 1878 à Steenbrugge, près de Bruges, former la province belge de la Congrégation de Subiaco.

Parallèlement à cette restauration s'en fit une autre qui aboutit aussi à la fondation de trois abbayes groupées, elles, dans une « Congrégation belge de l'ordre de Saint Benoît », dont voici l'histoire brièvement esquissée.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des Congrégations Anglaise (PAX, n° 45, 46), Américaine (PAX, n° 49).

I. L'abbaye de Maredsous

EN 1857 un prêtre du diocèse de Cologne, recteur de l'école cathédrale d'Aix-la-Chapelle, dom Maur Wolter, entra au noviciat de l'abbaye Saint-Paul-hors-les-murs à Rome, où il rejoignait d'ailleurs son frère, dom Placide. Trois ans plus tard il fonda le monastère de Beuron, sur le Haut-Danube. Beuron fit assez rapidement plusieurs fondations qui formèrent la Congrégation de ce nom. La première de ces fondations fut celle de Maredsous, due à la générosité de la famille Desclée, de Tournai, les grands éditeurs bien connus.

Maredsous est situé sur les bords de la Molognée, jolie petite rivière qui, par une vallée encaissée et très sinieuse, se jette dans la Meuse un peu en aval de Dinant.

Le nouveau monastère reçut pour premier abbé, le frère de l'abbé de Beuron, dom Placide Wolter. Celui-ci eut pour successeur dom Hildebrand de Hempinne, que Léon XIII allait bientôt charger de la fondation du Collège bénédictin international de Saint-Anselme à Rome, et investir de la fonction nouvelle d'Abbé-Primat de l'Ordre de Saint Benoît.

L'abbaye de Maredsous eut rapidement une communauté nombreuse et exerça, dès les débuts, sur la vie catholique belge une grande influence. Elle ouvrit une « école abbatiale », collège d'humanités classiques et, plus tard, une école d'art qui forma des artisans religieux de grande valeur. Elle comptait aussi une équipe de travailleurs intellectuels de toute première valeur dont les travaux paraissaient surtout dans la savante « Revue Bénédictine ». Citons plus spécialement : dom Germain Morin, patrologue, dom Ursmer Berlière, historien du monachisme, dom Donatien de Bruyne, critique biblique. La génération reste fidèle à cette tradition intellectuelle : dom Philibert Schmitz a donné sa monumentale « Histoire de l'Ordre de Saint Benoît », dom Cyrille Lambot publie d'importants travaux d'ancienne littérature chrétienne. Maredsous prend aussi une part importante au renouveau biblique. On connaît sa « Bible », les travaux, et surtout, le bel ouvrage de dom Célestin Charlier : « La lecture chrétienne de la Bible ». Cette action biblique a pour organe la revue *Bible et Vie chrétienne* très répandue, très appréciée. Faut-il dire que le mouvement liturgique doit aussi à Maredsous plusieurs de ses meilleurs ouvriers : il y eut naguère dom Eugène Vandeur, il y a aujourd'hui dom Adrien Nocent. Mais c'est dans le domaine de la spiritualité que rayonne surtout la grande abbaye d'Entre Sambre-et-Meuse. On sait la diffusion extraordinaire et la grande influence sur la vie intérieure catholique d'aujourd'hui des ouvrages de dom Columba Marmion, troisième abbé de Maredsous. L'introduction de la cause de canonisation du grand abbé en cour de Rome témoigne de son action hors-pair sur la vie de l'Eglise contemporaine.

Le caractère monumental de l'Abbaye et sa situation dans une région très pittoresque ne pouvaient manquer d'attirer beaucoup de monde. Pendant les mois d'été ce sont des centaines, voire des milliers de touristes, de visiteurs, de pèlerins que déversent à proximité du monastère, trains, cars et voitures. La reli-

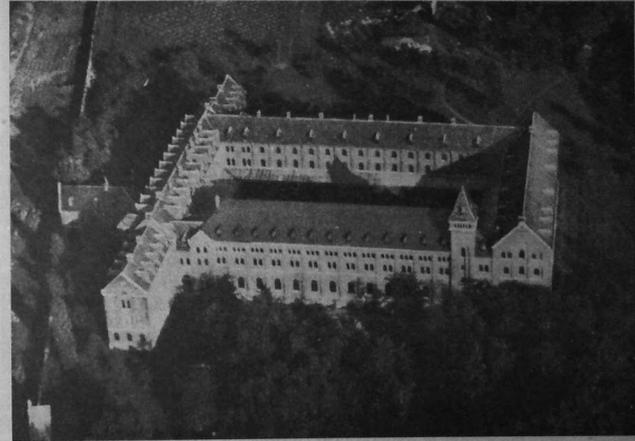
gion de beaucoup d'entre eux qui viennent à « St-Benoît » est superficielle sans doute, assez intéressée, même un peu superstitieuse. Mais des moines leur donnent avec beaucoup de dévouement la parole de vérité et de consolation, faisant un bien difficile à évaluer. On les associe aussi à la liturgie eucharistique. La grand' messe dominicale connaît une affluence extraordinaire. Elle se célèbre, face au peuple, sur un autel élevé en avant du chœur des moines. L'assemblée dirigée par des moines, guidée par de brèves et denses monitions, y prend par les attitudes, les chants et surtout la communion sacramentelle une part active profondément impressionnante.

Ainsi, grâce aux quelque 120 moines de Maredsous, « le nom du Christ n'est pas ignoré dans cette région » que dominent les hautes tours de leur abbaye. Mais ils portent plus loin, beaucoup plus loin, le message de Jésus-Christ puisque depuis quelques années, ils ont fait une fondation, en Afrique, dans le Ruanda-Urundi, qui est à la veille de son indépendance, témoignage nouveau de la vitalité de leur communauté.

II. L'abbaye du Mont-César à Louvain

C'EST le désir d'une présence bénédictine près de l'Université de Louvain, centre de la vie intellectuelle catholique belge, qui poussa le second abbé de Maredsous, dom Hildebrand de Hemptinne, à faire en 1899 une fondation dans la cité brabançonne. Dom Robert de Kerchove qui en fut chargé et devint bientôt le premier abbé du nouveau monastère, choisit pour l'établir la colline du Mont-César où s'élevait jadis le château des comtes de Louvain, ducs de Brabant. Emplacement heureux car, si l'abbaye est en bordure de la ville, la nature du terrain l'isole relativement bien de l'agglomération. Les vastes bâtiments claustraux abritent une communauté de quelque cinquante moines, mais permettent aussi de recevoir des moines étrangers, étudiants à l'Université et, dans une grande hôtellerie, des groupes nombreux de retraitants.

C'est au Mont-César qu'en 1909 le mouvement liturgique qui devait avoir sur la vie de l'Eglise un énorme retentissement prenait véritablement son essor grâce à l'action de dom Lambert Beauduin, prêtre du diocèse de Liège, entré depuis peu à l'Abbaye. Certes on avait « redécouvert » la liturgie bien avant dom Lambert. Mais ce fut lui qui, le premier, donna à ce mouvement son orientation pastorale, soucieux qu'il était de faire participer activement le peuple chrétien au culte de l'Eglise. Dom Lambert commença par publier sous le titre de « Vie liturgique » des fascicules qui, paraissant chaque dimanche, introduisaient à la messe dominicale dont ils donnaient aussi le texte. Afin de donner au mouvement ses bases doctrinales dom Lambert créa le périodique : les « Questions liturgiques et paroissiales » et organisa chaque année à l'Abbaye ou dans une ville du Pays une « semaine liturgique » où cours et conférences, publiés ensuite en volumes, traitaient des problèmes que pose la participation active des fidèles à la liturgie. Lorsque dom Lambert, répondant à l'appel de Pie XI, quitta le Mont-César pour fonder à Amay-sur-Meuse un monastère (aujourd'hui à Chevetogne) voué au travail œcuménique, ce fut dom Bernard Capelle, second abbé du Mont-



Abbaye
du Mont
César

César, qui organisa et présida ces « Semaines ». Depuis quelques années, dom Bernard Botte, moine de l'Abbaye et président de l'Institut Supérieur de Liturgie de Paris, a donné à ces Semaines une physionomie assez différente. Elles rassemblent maintenant des professeurs de liturgie des Grands Séminaires à qui des leçons sont données par d'éminents spécialistes pour les aider et les diriger dans l'étude scientifique de la liturgie.

L'Abbaye du Mont-César publie aussi une revue savante : les *Recherches de théologie ancienne et médiévale* dont le « Bulletin critique » constitue un instrument de travail très apprécié des chercheurs et des théologiens. Aux « Recherches » est attaché surtout le nom de dom Odon Lottin « médiéviste » de grande notoriété.

Cette activité intellectuelle du Mont-César fut stimulée par dom Bernard Capelle, moine de Maredsous, que les suffrages des moines du Mont-César mirent à la tête de leur Abbaye en 1928 et qui la régira pendant près de 25 ans. Si important que soit le travail scientifique des moines du Mont-César, il n'est pas le seul, ni même, cela va sans dire, le principal. Et pour ne rien dire du labeur spirituel proprement dit, les moines du Mont-César prêchent régulièrement le nom du Christ aux retraitants de leur hôtellerie et dans plusieurs communautés religieuses, monastiques surtout, de la ville et du pays, publient des missels français et flamands, fournissent au clergé, grâce à un centre de documentation bien organisé, renseignements, livres et brochures pour la pastorale liturgique.

En 1950, grâce à un legs important, le Mont-César a pu faire une fondation monastique à Stavelot où saint Remacle avait fondé en 650 un monastère que la Révolution française supprima.

La petite communauté de Stavelot peut compter sur un recrutement nombreux et de qualité en ces régions frontalières et espère pouvoir commencer l'an prochain la construction des bâtiments du monastère.

III. L'abbaye de Saint-André-lez-Bruges

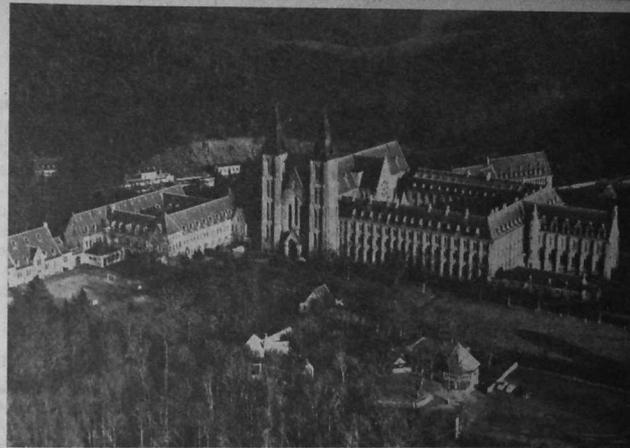
UN des premiers moines de Maredsous, dom Gérard van Caloen, avait reçu du Saint-Siège mission de restaurer l'ordre monastique au Brésil. Le gouvernement républicain et anti-clérical menaçait de s'emparer des monastères qui formaient l'antique Congrégation du Brésil. Dom van Caloen, qui réussit dans sa mission, fut nommé abbé d'Olinda, puis abbé « nullius » de Rio Branco et promu à l'épiscopat. Pour trouver de l'aide dans son œuvre, il avait établi une « procure » à Saint-André, près de Bruges, dans une propriété familiale. La procure devint prieuré de la Congrégation du Brésil. Mais lorsque la restauration bénédictine au Brésil fut assurée, le prieuré de Saint-André accepta du Saint-Siège, la mission du Katanga, au Congo Belge.

En 1912 Saint-André devenait abbaye et recevait pour abbé son prieur dom Théodore Nève, moine de Maredsous qui avait été adjoint à dom van Caloen. C'est après la première guerre mondiale que l'abbaye de Saint-André prit son essor. Ses préoccupations missionnaires lui valurent un recrutement nombreux et de qualité. Grâce à lui, elle put former au Katanga une chrétienté florissante dont le premier chef spirituel fut Mgr de Hemptinne, lui aussi moine de Maredsous, et neveu du premier Primat. Aujourd'hui cette chrétienté katan-gaise est devenue l'archidiocèse d'Elisabethville, dont le pasteur est Mgr Cornélis, moine de Saint-André. Avec l'établissement de l'Eglise dans cette région du cœur de l'Afrique noire, les moines de Saint-André ont aussi apporté le monachisme : à **Kansénia** quelque vingt-cinq moines font aujourd'hui leurs débuts dans la vie monastique. Déjà le sous-prieur du monastère est un katangais.

En 1926 entraient au noviciat un jeune étudiant universitaire chinois, qui devait devenir le premier bénédictin chinois, bientôt suivi... de son ancien Premier Ministre qui sera dom Célestin Lou-Tsen-Tsiang. Il y avait là un signe providentiel. Aussi en 1929 l'abbé de Saint-André envoyait-il quelques moines au Sze-Chwan, province centrale de la Chine. Le monastère fut finalement établi à **Cheng-tu**, important centre universitaire. La communauté bénédictine qui comptait déjà plusieurs membres chinois exerçait une influence considérable sur les universitaires de Cheng-tu lorsque la révolution communiste expulsa les moines européens en 1951. Ceux-ci se sont regroupés à **Valyermo**, en Californie : de nombreux postulants américains entrent au prieuré, qui conserve toujours l'espoir de retourner en Chine, et s'y prépare pour le jour fixé par la Providence.

Peu avant la guerre de 1939-1945, dom Nève, qu'aucun appel ne laissait insensible et qu'aucune hardiesse n'effrayait, assumait la restauration de l'archi-abbaye de **Tyniec**, près de Cracovie, en Pologne. De jeunes polonais vinrent s'initier à la vie monastique à Saint-André et aidés de quelques moines belges refirent de **Tyniec** un monastère aujourd'hui indépendant et florissant puisqu'il compte trente-cinq moines.

Après la seconde guerre mondiale dom Nève reçoit au noviciat quelques indiens qu'il chargera d'aller avec l'aide de deux moines belges implanter la vie bénédictine en Inde. Le prieuré d'**Asirvanam** compte aujourd'hui une trentaine de religieux qui y mènent une vie monastique très austère et très pauvre.



Abbaye
de
Saint
André

L'activité de Saint-André ne se limite pas à cet apostolat missionnaire. L'abbaye a aussi une école abbatiale florissante, un centre d'apostolat liturgique très actif qui publie le « Bulletin paroissial et liturgique » et édite le célèbre missel de dom Lefebvre. Les revues *Art d'Eglise* et *Rythmes du monde* sortent aussi de la grande abbaye, que gouverne aujourd'hui dom Théodore Ghesquière, abbé-coadjuteur de dom Nève.

C'est en 1920 que les abbayes de Maredsous et du Mont-César, se séparant de la Congrégation de Beuron, formèrent avec l'abbaye de Saint-André la **Congrégation bénédictine belge de l'Annonciation de Notre-Dame**. A la tête de la Congrégation se trouve un Abbé-Président, élu pour six ans par le Chapitre Général de la Congrégation, c'est-à-dire la réunion des abbés et des délégués des communautés. Ces communautés ne sont pas seulement celles des abbayes situées en Belgique. Trois autres abbayes non-belges font partie jusqu'ici de la Congrégation : deux ont demandé à y être incorporées, la troisième est la fondation de Maredsous en Irlande.

1. Trinidad.

La première de ces abbayes « incorporées » est « Notre-Dame de l'Exil » dans l'île de Trinidad, la plus grande des Antilles britanniques, au large des côtes du Venezuela. Elle fut fondée en 1912, et se compose, en majeure partie, de moines hollandais. Des autochtones y entrent cependant de plus en plus, dont plusieurs portent des noms à consonance française rappelant que l'île fut jadis possession de la France. L'abbaye exerce une grande influence sur la population très mélangée de l'île, vrai creuset des races les plus diverses : européens d'ascendance française, anglaise ou espagnole, indiens, noirs, chinois. Les moines ont ouvert un collège et desservent un pèlerinage à saint Benoît, très fréquenté. Ils sont aujourd'hui une cinquantaine.

2. Singeverga.

Tous les couvents portugais avaient été supprimés en 1834. En 1888 l'ancienne abbaye de Cucujaes peut être restaurée. Mais le gouvernement révolutionnaire expulse les moines en 1900. Lorsque les moines purent rentrer en 1906, la 2^e restauration de Cucujaes s'avéra impossible.

C'est le monastère de Singeverga qui, fondé en 1892, bénéficia du retour des religieux en 1916. Il fut érigé en abbaye en 1938, et connaît un grand essor. Une condition pour une maison religieuse d'être reconnue et favorisée par le gouvernement étant d'avoir des missions dans les colonies portugaises, Singeverga a assumé la charge du territoire de Moxico en Angola. 40 moines de la grande Abbaye qui en compte 130 environ, y travaillent. Singeverga a aussi trois maisons dépendantes au Portugal même, dont une à Lisbonne.

3. Glenstal.

L'abbaye de Glenstal (comté de Limerick) en Irlande est une fondation de l'abbaye de Maredsous au pays d'origine de son troisième et célèbre abbé, dom Colomba Marmion.

Fondée en 1927, elle reçut le titre abbatial trente ans plus tard et compte aujourd'hui une cinquantaine de religieux. Chargée d'un collège important, elle est aussi le centre du mouvement liturgique en Irlande.

* * *

Des monastères de moniales se rattachent aussi à la Congrégation bénédictine belge :

Les abbayes de **Maredret** (près de Maredsous), de la « Paix de Jésus » à **Blandain** (non loin de Lille), de la Paix Notre-Dame à **Liège**, de **Ste-Godelieve** à Bruges, de **Sainte-Gertrude** à Louvain, les prieurés d'**Ermeton**, de **Saint-Hubert**, de **Poperinghe**, de **Messin**, de Béthanie à **Lophem** près de Bruges (Bénédictines missionnaires).

Tous ces monastères, de moines ou de moniales, ont leur physionomie propre, ils ont des œuvres particulières, mais tous veulent être de vraies « écoles du service du Seigneur », selon la pensée de leur bienheureux Père saint Benoît.

F. B.



Saint Guénolé et saints bretons dans les Calendriers nautiques bas-bretons du XVI^e siècle

(suite)

Nous n'avons pu jusqu'à présent découvrir aucun livre de mer sorti des ateliers des faiseurs de cartes marines du Conquet, entre 1548 et 1577. Il est probable que les guerres en ce secteur du Conquet et de Saint-Mathieu expliquent cette absence de documents. En 1558, en particulier, ces deux localités furent mises à sac par les Anglais et les Flamands.

Nous connaissons deux guides nautiques de 1577, dont l'un porte en addition les lettres M.D.C. (1600). Ils appartiennent, respectivement à la *John Rylands Library* de Manchester, et à la *Bibliothèque Nationale* de Paris. Ces deux guides sont l'œuvre de *Ian Trodec*. Cette orthographe surprendra les bretonnants. Elle ne fait cependant aucun doute. *Ian Trodec* a son nom aux archives du Conquet et dans une pièce officielle. Il avait reçu 20 écus pour avoir relevé le plan du fort de Crozon pris aux Espagnols en 1594. Ses prénom et nom sont suivis de sa qualité : « faiseur de cartes marines au Conquet ».

Les guides sont, en tous points, sur le modèle de ceux de Brousson, mais de bien moins bonne facture ; ce qui n'a pas facilité notre étude des Calendriers iconographiques. Le lecteur voudra bien se reporter aux deux derniers numéros de PAX, 49 et 50, car nous ne signalerons que les différences avec Brousson.

Les noms des vents sont indiqués en breton, français et anglais.
Lire de bas en haut les Calendriers des pages 80 et 81.

Calendrier iconographique du Guide de Manchester

Les traits partant vers les jours de fête sont souvent à peine marqués, difficiles à suivre, et les poissons grossièrement représentés.

JANVIER. — Circoncisio-epypphan. — S. Guillaume. — S. Antoine. — Sébastien. — S. Vincent. — S. Poli. — Jul(ien). — (Le 10, crosse de S. Guillaume ; le 13, le monogramme du Christ marque son baptême ; le 14, crosse de S. Hilaire).

FEVRIER. — Brigide. — Nostre Dame. — S. Valentin. — S. Pierre. — S. Mathias.

MARS. — Albin. — S. Guénolé. — S. Tomas. — S. Grégoire. — S. Benoît. — Nostre Dame. — (absence de la harpe de David. — S. Guénolé, ébauche de mitre).

AVRIL. — S. Richart. — Ambroise. — S. Guénolé. — pader (Padern). — Georges. — Marc. — S. Guénolé. (La mitre de S. Guénolé, le 28, est plus nette).

MAI. — Philipp. Jacob. — Crux. — S. Jean. — Nicolas. — Yvo. — François.

JUIN. — René. — ... — barnabé. — Cirice. — Hoarne. — Ioanes. — eloy. — Pierpa (Pierre-Paul).

JUILLET. — S. Golven. — Nostre Dame. — S. Turiau. — Marguerite. — Magdalene... — Ger. En addition : un bâton de pèlerin et son ergot.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

Handwritten musical notation on a page, featuring a staff with notes and a series of rhythmic markings below. The page includes a header with text and a decorative border.

AOUT. — S. Pierre. — Estienne. — S. Sixt. — S. Laurens. — Nostre Dame. — Barthélémy (couteau).

SEPTEMBRE. — S. Gile. — S. Antoine. — N. Dame. — Crux. — Mathieu. — Cosme. — ... Jérôme. (S. Jérôme est-il coiffé du chapeau cardinalice ? Et l'était-il dans l'exemplaire du British Museum, ?)

OCTOBRE. — François. — Denis. — Cler. — **Cognoga.** — S. Michel. — S. Luc. — Crep crepi (Crépin et Crépinien). — Simon. — Jude. — Yvo.

NOVEMBRE. — Toussaints. — treppa (ssés). — **Treuer.** — S. Martin. — S. Elisabet. — Nostre Da. — Cleme-Kateri. — Adre. — Marsouin de S. **Goustan** entre la roue de Ste Katherine et la croix de S. André, le 27 novembre, avec, semble-t-il, vigile.

DECEMBRE. — S. Eloy. — Ste Barbe (palme). — S. Nicolas (crosse). — N^r D. (vierge couronnée). — **Corenti.** — tomas. — nouel. — estienne. — Ion. — innocens. — Sc...

Guide de la Bibliothèque Nationale

L'abus des abréviations, la mauvaise qualité de l'écriture et de l'encre nous ont obligé à établir les noms dans leur forme normale pour rendre intelligible le document.

JANVIER. — Circotitio. — epiphanie. — S. Guillaume. — S. Antoine. — Sébastien. — S. Vincent. — S. Pol. — S. Julien.

S. Gué(das), nom breton de Gildas que Dubuisson-Aubenay donne à ce dernier dans son **Itinéraire de Bretagne**, en 1636 (t. II, p. 219-222). Le globe céleste ouvre l'année. Le monogramme du Christ marque son baptême le 13.

FEVRIER. — S. Brigide. — la Purification Nre Dame. — S. Valentin. — S. Pierre. — S. Matias.

En fin de ligne, en petits caractères : Pontifex ce..., qui se rapporte à S. Pierre à Antioche (le 27).

MARS. — S. Albin. — S. Guénoilé. — S. Tomas. — S. Grégoire. — S. Benoist. — Ann. Nre Dame.

AVRIL. — S. Richard. — S. Ambroise. — S. Guénoilé. — S. Vincent. — S. Padern. — S. George. — S. Marc. — S. Guénoilé.

MAL. — S. Jacques S. Philippe. — Invention Ste Croix. — S.I. port (S. Jean porte latine). — S. Nicolas. — S. Yves. — Se Heleine. — S. François.

JUIN. — S. Ronan. — S. Barnabé. — S. Cirice. — S. Hoernen. — S. Ioannes. — S. Eloy. — Pierre Paul.

JUILLET. — S. Golvin. — Visi(tation) N. Da. — Se Scolastique. — S. Turiau. — S. Margarite. — la Magdalaine. — S. Iages... cristo (Jacques-Christophe ?). — S. Apo (llinaire de Ravenne, le 23). — S. Ge(rmain).

AOUT. — S. Pierre. — S. Estienne. — S. Sixt. — S. Laurens. — l'Ass(omption) Nre Dame. — S. Médar ?. — S. Ber(télé), nom breton de Barthélemy. — S. Austi (Augustin). — Decol(lation de S. Jean-Baptiste). — S. Fiacre.

Le 16, une crosse qui pourrait être celle de S. Armel.

SEPTEMBRE. — S. Gile. — S. Antoine. — La Nati(vité) Nre Dame. — Loyal. — Se Croix. — S. Mathieu. — S. Cosme. — S. Michel. — S. Jérôme.

OCTOBRE. — S. François. — S. Foy. — S. Denis. — S. Pol. — S. Clère. — S. Cogogan. — S. Michel. — S. Luc. — S. Crépin. — Crepinien. — S. Simon Jude. — S. Yves.

NOVEMBRE. — Toussaints. — Trespassez. — S. **Trev(er)** (Trémeur). — S. Lé(on). — S. Mar(tin). — S. Mau(det). — Se El(isabet). — Pres(entation) N. D(ame). — S. Cle(ment). — Se Cathe(rine). — S. Adre (André).

Les abréviations transforment ce mois en rébus. Une grande tache d'encre entre la roue, Se Catherine, et la croix (S. André) non identifiable.

DECEMBRE. — Les mots sont ici également difficiles à lire : — S. Eloi. — S. B(arbe). — S. Nic(olas). — C(onception) N. D(ame). — S. **Corentin.** — Tomas. — Nouel —...

La 4^e ligne est celle des épactes juliennes, la 5^e ligne celle des épactes grégoriennes. (1)

Le Guide nautique pouvait ainsi être utilisé par les navigateurs restés fidèles au julien et par ceux ayant adopté le grégorien. Tandis que celui de Manchester n'utilisait que les épactes juliennes, celles manuscrites, en 5^e ligne, étant probablement établies quand on vendait le guide, l'année de sa mise en service.

1) L'épacte désigne l'écart entre l'année solaire et l'année lunaire. Les *épactes juliennes* : évaluées selon le calendrier du même nom (dû à Jules César, 46 av. J.-C.) — Les *épactes grégoriennes* : calculées d'après le calendrier de Grégoire XIII (1582).

Addenda et Corrigenda

Il y a lieu de s'étonner de la double mention de S. Guénoilé au mois d'avril. On sait que la Translation de ses reliques était solennellement célébrée le 28 avril. Mais que signifie cette mention au 3 avril, bien lisible dans le Guide de Manchester, beaucoup moins dans celui de la B.N., très endommagé par endroits ? Il faut y voir, sans doute, une erreur de Trodec pensant au 3 mars. On s'attendrait plutôt à S. Gonéry également populaire à Tréguier et à Vannes (le 4 ou le 7).

Prière d'apporter les modifications suivantes aux documents publiés précédemment dans PAX :

N° 48 (octobre 1961) p. 104, lire au 1^{er} mars **Albain** au lieu de Alban.

N° 49 (janvier 1962) p. 26. Au 21 octobre, supprimer : Palme de sainte Ursule. Au 27 Novembre, remplacer S. **Goulven** par S. **Goustan** dit aussi Gunstan et Gulsjan. L'animal non identifié entre la roue de Ste Catherine et la croix de S. André est ce marsouin dont le saint prélevait chaque jour un morceau, comme S. Corentin en prélevait sur un poisson.

N° 50 (avril 1962). Au 30 septembre l'encrier attribué à S. Jérôme est à remplacer... par le chapeau de cardinal, son attribut au XV^e et XVI^e s. (Cf Dom Antin, de Ligugé, dans son S. Jérôme, 1951 et la récente iconographie de L. Réau).

Le calendrier reproduit est celui de Cambridge d'un clichage plus aisé. P. 54, avril : placer Georgi entre Vicenti et Marc. P. 58, novembre remplacer Gofan par **Gostan** (Goustan) : La confusion entre le S et le F est fréquente dans les anciens documents.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE

L'ÉDITION CLANDESTINE DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE
DE BERTRAND D'ARGENTRÉ

I. « Le Réformateur de la Coutume et de l'Histoire de Bretagne ».

TEL est le titre que Miorcec de Kerdanet décerne, à bon escient, à Bertrand d'Argentré, dans la notice qu'il lui a consacrée en 1852.

A dire vrai, aucun magistrat, aucun juriste n'a joué en Bretagne d'un prestige comparable à celui de ce juriste, dont Lanjuinais pouvait dire à la fin de l'Ancien Régime : « D'Argentré, historien de la Bretagne et l'un de ses premiers Magistrats, est un juriste si profond, si judicieux, qu'il est cité encore dans toute l'Europe ». (Mémoire sur les Dimes...)

On sait le rôle prépondérant qu'il joua lors de la deuxième réformation de la Coutume de Bretagne, à titre de représentant des Trois-Etats, en 1580 ; ses œuvres complètes de jurisprudence, publiées en 1608, par son fils Charles, sous le titre de *Commentarii in patrias Britonum leges...* furent rééditées sept fois en soixante ans.

Son œuvre d'historien est plus discutable, bien qu'elle ait profité de sa renommée de juriste. On a de lui une traduction latine de l'*Histoire de Bretagne* de Le Baud, dont il était l'arrière-neveu ; il remania avec intelligence ce prototype vieillot, mais les historiens bénédictins s'accordent pour dire qu'il manqua de rigueur dans la critique des sources. Ce premier travail est resté inédit.

On doit, jusqu'à un certain point, lui faire le même reproche pour sa grande *Histoire de Bretagne*, qu'il entreprit de rédiger à la demande des Etats. Miorcec de Kerdanet souligne quel tour de force ce fut de composer et d'imprimer ce gros in-folio de 1174 pages en deux années seulement, exactement de novembre 1580 à novembre 1582, pour le présenter aux Trois Ordres de la province réunis à Vannes en ce moment ; cette œuvre magistrale, écrite avec élégance et qui laissait loin derrière elle l'histoire de Le Baud, fut accueillie avec enthousiasme ; mais il faut croire que, de prime abord, on s'aperçut que la précipitation avait nui à la solidité de la composition, car, comme le fait remarquer P. Levot, dans sa *Biographie bretonne* (I, p. 38), « les Etats qui avaient promis une gratification de 6000 livres à l'auteur, ne la donnèrent, au fils, avec six autres mille livres, que pour la troisième édition. »

C'est l'édition princeps qui nous intéresse uniquement, telle qu'elle sortit de premier jet. L'exemplaire que nous avons exposé, lors de l'inauguration de la Bibliothèque Bretonne le 29 février 1960 où il fut très remarqué, n'a pas de page de titre, comme tous les premiers exemplaires sortis de presse. Elle se présentait sans doute ainsi

d'après de Kerdanet : *L'Histoire de Bretagne, des Roys, Ducs, Comtes et Princes d'icelle ; mise en escrit par Noble Homme Messire Bertrand d'Argentré, sieur de Gosnes, Forges, etc., Conseiller du Roy et Président au Siège de Rennes...*

Or cette monumentale histoire, œuvre d'un magistrat en renom, gratifié de la faveur royale en plusieurs circonstances, ose se présenter sans l'habituel et nécessaire Privilège du Roy ; le nom de l'imprimeur, Julien Du Clos de Rennes, ne figure nulle part et les exemplaires connus se dissimulent ordinairement sous des fausses pages de titre empruntées aux éditions postérieures dûment autorisées : nous sommes en présence d'une édition clandestine, qui circule sous le manteau, le premier tirage ayant été saisi par ordre du Procureur Général du Parlement de Paris, Jacques de La Guesle. Celui-ci fit même interdire la publication d'une deuxième édition que Bertrand d'Argentré, conscient de certaines déficiences, faisait imprimer à Paris sous la surveillance de son fils Charles. Cette deuxième édition, sur les protestations de loyalisme de l'auteur, fut enfin autorisée, et elle parut à Paris, en 1588 avec un privilège du roi particulièrement élogieux. Nous verrons cependant qu'elle n'était pas à l'abri de toute critique et ce n'est qu'en 1618 que vit le jour cette troisième édition, suffisamment « amendée », dont le fils de l'auteur assumait la responsabilité. Le grand d'Argentré, exilé de Rennes par les troubles de la Ligue, était décédé au château de Tizé en Thorigné, le 13 février 1590.

L'ire de Monsieur le Procureur Général s'explique sans peine : il s'offusquait de la façon dont le magistrat breton traitait les droits de la couronne de France sur cette province « unie » depuis peu. Le document que nous reproduisons plus loin nous dispense de détailler ses griefs, mais on est toujours en droit de s'étonner de la tranquille insolence avec laquelle d'Argentré reproduit tout au long, dans les dernières pages de son histoire, « *L'Advis des opiniastres auxquels il souvenoit de l'ancienne liberté du pais sous les Ducs...* », lors du Traité d'Union de 1532 ; l'édition de 1618 en sera définitivement amputée.

Entre temps, et dès 1582, s'était élevé contre d'Argentré un protagoniste inattendu. Il s'agit de « feu M^e Nicolas Vignier, Médecin et Historiographe du Roy » de Bar-sur-Seine » en son « *Traicté de l'Ancien Etat de la Petite Bretagne et du droit de la couronne de France sur icelle : contre les faussetés et calomnies de deux Histories de Bretagne, composées par feu le Sr Bertrand d'Argentré, Président au Siège de Rennes* », 1619, chez Adrien Périer à Paris.

C'est Nicolas Vignier fils qui se chargea de l'édition du travail de feu Monsieur son père, comme, à la même heure, Charles d'Argentré faisait pour l'ensemble des œuvres du juriste breton.

Faut-il penser que ce digne champenois fut abusé par quelque sortilège de la brume Armorique ? Dom Morice, plus courtois que Miorcec de Kerdanet, croit devoir l'accuser « d'avoir créé des fantômes pour avoir le plaisir de les combattre et la gloire de les vaincre... » Il a eu au moins le mérite d'avoir soigneusement colligé les « faussetés et calomnies » des deux premières éditions de l'*Histoire de Bretagne*, celle de 1582 et aussi celle de 1588, cette « *Chronique corrigée* » qui n'a pas trouvé grâce devant sa rigueur d'historiographe patenté... Comme nous le verrons, cette confrontation des deux éditions permet de les distinguer, ce que plusieurs, même récemment, n'ont pas su faire.

II. Le tourment des bibliographes

A en croire certaines recensions, l'*Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré aurait compté en cent ans douze éditions : un record pour un volume de cette importance. En fait, il n'y a que quatre éditions authentiques : celles de 1582, 1588, 1618 et 1668. Les autres sont habillées de pages de titre portant les dates de 1604, 1605, 1611, 1612, 1669, 1681 et 1684. Moyen connu de « gonfler » un succès de librairie, mais aussi procédé pour faire circuler sans risques l'édition litigieuse de 1582, par exemple sous cette date doublement fautive de MDCMV.

On comprend l'embarras des bibliophiles. Les annotations portées sur les pages de garde de notre édition princeps, et que nous reproduisons in-extenso, donnent l'état de la question il y a cent ans.

Il y a d'abord, d'une écriture fort lisible, quelques lignes du détenteur de cet exemplaire, Aimé-Rodolphe-Marie BARON du TAYA, mort en 1850.

.....« dans les tenues des Etats on appelle l'éd. 1618 2^e édition parce qu'on voulait effacer le souvenir de l'éd. de 1583 (sic), laquelle avait donné lieu aux poursuites du Procureur général La Guesle. Aussi Hévin qualifie de 1^{re} éd. L'éd. de 1588 : Voyez note autographe d'Hévin sur la marge de l'Hist. de Bretagne par Le Baud (le Bault) — ce savant homme devait connaître l'éd. de 1583..paris..)

L'excellent Hévin (chose étonnante) s'est trompé en parlant de la prétendue date de 1604. Voy. les rég. des Etats de 1613, copie des archives départementales. »

.....« L'Épître au Roi est en tête de l'exemplaire daté MDCMV. En 1841, Janvier, j'ai vu chez Lécuyer Bouquiniste un exemplaire de cette histoire en 1174 pages. C'était cette édition-ci (1582) mais il y avait un faux titre. Paris chez Jacques Dupuys à la Samaritaine MDCMV (sic) et une table de 17 ff. non chiffrés : Cette date MDCMV vaut-elle 1605 ? Ce serait encore une fausse date. Voy. Vignier. »

Deux pages de garde suggestives.

Ce Baron du Taya qui, le premier, semble-t-il, a vu clair dans la confusion des éditions, appartenait à une très ancienne famille de Bretagne qui se fixa à Quintin au début du XVIII^e siècle. La généalogie de cette maison a été l'occasion de multiples méprises, soit que l'on prenne pour un titre de noblesse le nom patronymique de Baron, soit que l'on confonde les générations, voire les individus, par suite de la similitude des prénoms : Monsieur le colonel Huere, pour qui l'histoire de Quintin n'a pas de secret, nous a guidés avec sûreté dans ce labyrinthe.

Le grand homme de la famille, dont la branche masculine est éteinte depuis le siècle dernier, est le sénéchal Jean-Rodolphe Baron du Taya. Sa physionomie, celle d'un fils spirituel de Bertrand d'Argentré, se présente avec beaucoup de relief. Fils d'un alloué de Ploërmel, Julien Baron, sieur du Taya, il fut, comme lui, député aux Etats de Bretagne, où il défendit avec éclat les libertés locales contre les prétentions du fisc, en l'espèce la perception des vingtièmes. Ce qui valut une lettre de cachet qui l'exila pour deux ans, à Montmorillon, puis à Laval. Il attendit trente ans sa revanche : elle fut aussi spectaculaire que sa soudaine disgrâce. Il venait d'obtenir pour Quintin 1300 livres d'abattement sur la capitation : la communauté de ville décida de lui acheter une boîte d'or de la valeur de mil livres aux armes de Quintin, pour récompenser ses services, comme sénéchal, pendant quarante ans. Et cette même année il fut honoré, à la demande des Etats, d'un brevet royal d'ennoblissement rédigé dans les termes les plus flatteurs.

Il y a mieux : ses armoiries, composées par d'Hoziar à cette occasion, se lisent ainsi : « d'argent à deux lions affrontés de gueules soutenant une moucheture d'Hermine de sables. » L'allusion à son patriotisme breton est par trop évidente. Il n'y a pas lieu de tant s'étonner : depuis vingt ans déjà le Parlement de Rennes, dans l'affaire du Procureur, Caradeuc de La Chalotais, avait réussi à faire plier l'autorité royale..., triomphé dont on connaît « la suite logique » suivant l'expression d'André Tanguy en « appendice » de son *Destin français de l'Armorique* : l'intraitable Cour Souveraine de Bretagne, dernier carré des franchises provinciales, succomba, dans la fameuse journée de 9 janvier 1790, sous l'assaut du breton Le Chapelier appuyé de Barnave et de Mirabeau.

Le dernier sénéchal de Quintin mourut en 1794. Il semble que sa mémoire fut l'objet d'une sorte de culte dans la famille : on retrouve son prénom de Rodolphe parmi ses descendants pendant trois générations. Son fils unique Rodolphe-Marcellin-François, dernier maire de Quintin sous l'Ancien Régime (1749-1820) eut quatre fils : Charles-Guillaume-Rodolphe-Marie (+ 1796); Rodolphe-François-Marie, émigré.; François-Cyprien-Jules-Rodolphe-Marie, maire de L'Hermitage (dont un fils, inspecteur des Haras se nomme Rodolphe-François-Marie); le quatrième, mort sans postérité en 1850, est Aimé-Rodolphe-Marie, conseiller à la Cour d'Appel de Rennes et littérateur distingué.

Nous savons que ce dernier avait trouvé dans la succession de son père, Rodolphe-Marcellin-François Baron du Taya, le maire de Quintin (+ 1820) l'exemplaire de l'histoire de Bretagne qui nous occupe, mais il avait déjà figuré dans l'inventaire dressé du 10 au 17 juin 1795, au lendemain de la mort du grand ancêtre, le sénéchal. Nous sommes donc en présence d'un bien de famille, relique d'un glorieux passé.

Quant au dernier acquéreur, l'auteur de la note qui suit, nous ne sommes pas parvenus à lever son anonymat : son français, aussi maladroit que son écriture, nous interdit de supposer qu'il s'agit d'un magistrat ; tout au moins semble-t-il faire preuve d'une érudition de bibliographe averti.

Nous avons placé entre parenthèses les mots d'une lecture douteuse ; les termes soulignés le sont de la main de l'annotateur.

« 9 bre 1850 acheté à la vente de M. Du Taya 15 f. M. Dutaya s'était aperçu le premier que l'édit. de 1174 p. sans titre, ou avec de faux titres, devait être la 1^{re} de Rennes 1582, ce qu'il conclut des passages supprimés dans les suivantes, et qui étaient contraires aux droits du Roi sur la province. Mais ce ne pouvait être encore qu'une conjecture vraisemblable, il n'avait pas encore conféré ces passages avec les citations de Vignier. C'est cette conférence qui fait une preuve complète de son opinion (voir « Brechou... » p. 351).

Exemplaire sans titre de 1174 p. Il est exactement semblable à celui de la bibliothèque de Rennes. On y a ajusté le Titre gravé de l'édition de Dupuys 1588, et à un autre appartenant à M. Beschou... auquel se trouve un autre titre gravé portant la date de 1611 et l'adresse de Claude de la Tour.

12 mars 1851, je viens de voir chez un libraire un 4^e exemplaire portant une note de M. de Robien avec un faux titre non gravé de Paris Dupuys 1588. Une note de M. Dutaya porte qu'il a vu chez un bouquiniste un 5^e exemplaire, avec faux titre, de Paris Dupuys MDCMV, sans doute pour 1605.

David Clément indique 1^{re} édit. comme sans lieu ni date et *extrêmement rare*. Cependant il lui assigne la date de Rennes 1582, dans une note où il transcrit une remarque curieuse sur cette édition, qu'il a trouvée ajoutée au catalogue de L.H. de Lomenie Londres... 1724 un 8^o. Le même auteur indique, d'après Lacaille, une autre édition qu'il donne comme la 2^e et *Rare*, Paris Dupuys 1605, en rectifiant une faute d'impression dans l'écriture de la date, et qui contient 1174 pag. comme ici, ce qui ne peut convenir à l'édition du même libraire de 1588.

La conformité de notre édition avec celle de la Caillé, pour le nombre des pages, et avec celle de Lomenie, pour l'absence de titre, donnent lieu de conjecturer que tous ces exemplaires appartiennent à la même édition qui fut supprimée sur la poursuite du Procureur Général Jacques de la Guesle, ce qui fit nommer des commissaires sous la correction des quels fut faite l'édition de Paris, Dupuys 1588. On peut naturellement supposer que les exemplaires échappés à la saisie auront été écoulés les uns sans titre, les autres avec différents titres qui y auront été adaptés. Cette édition a bien pu être faite à Rennes, selon l'énonciation de la plupart des

bibliographes, ses caractères paraissent ressembler à ceux de l'*Orion Semestre* de Jean De Langlé imprimé à Rennes par Julien Duclos en 1577 in 8°, les lettres grises sont différentes, mais dans chacun des deux ouvrages les mêmes lettres grises n'ont pas le même dessein (sic).

Toutes les éditions de Duclos sont fort belles. Il était graveur de caractères en même temps qu'imprimeur, il prend ce double titre dans les privilèges pour lui et pour les autres constamment.

La confection sur tous les exemplaires sans date de 1174 pag. devient une preuve complète, lorsqu'on cherche dans ces exemplaires les passages dont les commissaires ont dû exiger le changement. Ces passages sont faciles à découvrir d'après les citations qu'en a faites Vignier, qui a écrit contre d'Argentré, en faveur des droits du roi sur la Bretagne. Voici les principales citations de Vignier conférées avec l'édition sans date et les suivantes :

1° sur la confiscation contre Jean-sans-terre pour le meurtre d'Arthur.

La citation que fait Vignier, page 311, se retrouve mot pour mot dans l'éd. sans titre pag. 275 et 76, ce passage est fort changé dans l'éd. de 1588 n° 212, que copie celle de 1618, page 266.

2° Traité d'Aners entre S. Louis et Pierre Mauclerc.

La conférence donne le même résultat.

Voir Vignier, page 341 et sqq.

édit. de 1588, n° 234 v° et sqq.

édit. de 1618, pag. 294 et sqq.

3° Hommage de Jean I^{er}, même résultat. Voir Vignier, pag. 392 et sqq.

édit. sans titre pag. 332 et sqq.

édit. de 1588, n° 245 v°.

édit. de 1618, page 396.

4° Confiscation du Duché poursuivie par Charles 5. voir Vignier pag. 407.

Ce récit est tiré de l'édit. sans titre pag. 632. Il a été adouci, quoiqu'il soit resté le même au fond dans l'édit. de 1588 n° 450 r°. L'édit. de 1618 pag. 587 a copié la précédente.

5° Hommage de Pierre 2.

Voir Vignier, pag. 368.

édit. sans titre pag. 948.

édit. de 1588, n° 655 v° x.

édit. de 1618, p. 836.

6° Réunion de la Bretagne à la France en 1532.

Vignier n'a pas continué sa controverse jusqu'à cette époque, mais les Commissaires n'avaient pu négliger un article si important.

Le récit de l'édition sans titre page 1168 accuse clairement le chancelier Duprat, et par conséquent François I^{er} lui-même, d'avoir acheté des suffrages dans les trois Ordres des Etats assemblés à Vannes, en suivant le conseil du Président de Bretagne, Maître Louis des Déserts.

D'Argentré s'appuie sur ce qu'il se souvient avoir oui dire à son père, qui était appelé à ces conseils.

L'édition de 1588 non seulement supprime

cette anecdote, mais le récit qu'elle substitue au premier est dans un sens tout différent.

L'édition de 1618 copie la dernière version.

7° D'Argentré en se soumettant à la correction des commissaires pour l'édition de 1588, revisa lui-même son ouvrage pour l'améliorer.

Le 1^{er} livre surtout, sur les temps les plus reculés, et sur l'époque de Maxime et de Conan, fut entièrement refondu, et fort augmenté. Il contient 116 feuillets dans l'édition corrigée de 1588, il ne contenait que 133 pag. dans l'édition sans titre. Quelques chapitres ont disparu, beaucoup de nouveaux ont été ajoutés. Ce ne sont pas les commissaires qui ont pu exiger ce dernier travail ; le chapitre 17, qui est un des nouveaux, aurait pu au contraire leur déplaire, ils auraient sans doute que les temps anciens devaient être laissés à l'appréciation des historiens, et leur censure porta seulement sur ce qui leur paraissait injurieux à la personne de quelques Rois, et sur ce qui leur paraissait mettre en doute les droits de la couronne de France. Vignier ne s'est pas montré si accommodant, il s'en prend aussi à ce qu'il appelle la *Chronique corrigée* (V. pag. 9 à la marge, et pag. 12 la citation que fait Vignier à la page 12 est prise dans l'édit. de 1588, et ne se trouve pas dans l'édit. sans titre. Charles d'Argentré 2^e fils de l'auteur, qui a donné l'édition de 1618, a encore remanié le 1^{er} livre, et en a transporté une partie dans le 2^e, le chapitre 17 ci-dessus cité est devenu le 8^e du liv. 1^{er} de l'édit. de 1618. Ce remaniement a fourni 13 livres au lieu de 12.

Outre les trois éditions conférées ci-dessus, l'histoire de D'Argentré en a eu au moins deux autres, celle de 1612 donnée par Charles d'Argentré, comme celle de 1618, et celle de 1668, Rennes, Vatar, faite sur celle de 1618, mais moins belle. Le catalogue de la bibliothèque de Rennes, n° 10838 conteste l'existence de ces deux éditions. Celle de 1612 est indiquée par D. Morice, D. Clément, le p. le Long, éd. de Fontcette, l'abbé Langlet du Fresnoy, éd. de Drouet et Brunet, l'un d'eux au moins doit l'avoir vue. D'ailleurs l'édition de 1618 porte 3^e éd. Ce qui suppose celle de 1612, celle qui a été supprimée avant sa publication n'ayant pas dû être complétée. (2)

L'édition de 1668 est assez commune et tout le monde a pu la voir comme moi. Brunet en cite une de 1681, Rennes Garnier, c'est celle de 1668, avec un nouveau titre mis par Garnier, qui aura traité d'un certain nombre d'exemplaires. Je crois très suspecte l'édition de 1604, citée par Hevin (réfutation de l'histoire de Francoise de Foix), ainsi que celle de 1605 (Lacaille) et celle de 1611 (date de l'exemplaire de M. Beschu), ces dates auront été prises sur les titres ajoutés à l'édition originelle.

D'Argentré avait fait dans sa jeunesse une histoire de Bretagne en latin, restée manuscrite, et qui a passé de la bibliothèque de Colbert dans celle du Roi (preface de D. Morice) c'est une traduction de celle de Le Baud, biblioth. hist. de France n° 35387.

Voici les éditions de l'*Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré qu'on peut consulter à la Bibliothèque de Landévennec :

1. Edition de 1582, sans page de titre et sans Epistre au Roy ; 1174 pp. Exemplaire des Baron du Taya. Pour le dernier acquereur, celui de 1850, il y a lieu de se demander s'il n'était pas originaire de Mauron (Morbihan). Dans sa note bibliographique, il parle plusieurs fois de l'exemplaire de Monsieur Beschu. Il s'agit sans doute de ce juge de paix de Mauron qui en 1826, confia à la Bibliothèque Rennes, l'*Inventaire de la librairie de Messire Bertrand d'Argentré, Seneschal de Rennes, sieur de Gonès etc.* » écrit de la propre main de l'historien. Mauron paraît intéresser spécialement notre annotateur, puisqu'il renvoie, à propos de la famille de Nesle, à la page 443 qui relate la défaite, près de Mauron, en 1352 de « Messire Guy de Nesle, sieur d'Offémont, Mareschal de France ».

2. 2^e édition de 1174 pp. Page de titre empruntée à l'édition de 1588.

3. Autre exemplaire de 1582, comme le précédent. Ayant appartenu à M. Dufresne.

4. Autre exemplaire avec page de titre David Douceur, Paris, 1611.

5. 2^e Edition 1588, chez Jacques Du Puits Paris, 831 folios numérotés. Epistre au Roy ; 18 f° de tables non chiffrés. Distribution des chapitres par livre au lieu de la série des 470 chapitres. Toutes les pages sont encadrées d'un filet. Le dernier folio, non chiffré, porte les armes de Bretagne. L'édition comporte un arbre généalogique et la grande carte de Bretagne.

6. 3^e édition, 1618, chez Nicolas Buon, Paris 1054 pp. Epistre aux Etats. Portrait de l'auteur avec différentes dédicaces, la carte de Bretagne et le plan de Rennes par Cloche. La belle page de titre, dite au Portique, signée L. Gaultier, est la reproduction de celle des « *Commentarii in patrias Britonum leges* » de 1614.

7. 4^e édition, chez Vatar, Rennes, 1668 « revue et corrigée à nouveau ». Page de titre de 1669, 727 pages. Dédicace au duc de Chaulnes, 68 pages d'introduction.

8. Tirage de Pierre Garnier, Rennes, 1681. Le même que le précédent, sans la dédicace au Duc de Chaulnes ; avec une généalogie. Exemplaire de M. Roussel, lieutenant criminel à Quimper ; ayant appartenu également à M. de Kermeizan-Guesdon, Conseiller au Présidial de Quimper.



La Bibliothèque Bretonne de Landévennec (Levraoueg Sant-Gwenole) continue à se développer régulièrement depuis son inauguration en 1960. Le service de prêt s'est enrichi de plusieurs centaines de volumes, intéressant principalement la littérature bretonne et les anciens livres de piété aux éditions multiples. Plusieurs collections, d'origines diverses, nous ont été confiées, tel ce début de La Revue Maritime (1898 à 1912) que nous espérons compléter, avec l'aide de nos sociétaires.

D'autre part, nous avons acheté un lecteur de micro-film, en attendant qu'il nous soit possible de nous procurer un appareil à micro-filmer.

Nous rappelons à nos membres actifs qu'ils peuvent retirer leur carte de sociétaires moyennant le versement de 10 NF. au C.C.P. 500-44 Rennes : Monsieur P. Ollivier, Landévennec.

La carte de Membre à vie est délivrée contre un versement de 100 NF. Nous publierons prochainement la liste des membres du comité de direction.

AU MONASTÈRE

La précédente chronique s'arrêtait au seuil du Carême ; avec toute l'Eglise nous avons pris la voie royale vers Pâques, dans l'austérité d'un hiver prolongé. Ce nous est une lumière chaque année retrouvée et chaque année plus aimée que la lecture du chapitre XLIX de la Sainte Règle, tels les conseils du guide au moment d'entamer l'ascension : garder sa vie en toute pureté, réparer les négligences, ajouter à la tâche ordinaire, dans la joie du Saint Esprit, et attendre la Sainte Pâque dans l'allégresse d'un désir tout spirituel.

Etait-ce le symbole des forces diaboliques ? Peut-être ; la mer en tout cas s'est faite menaçante, elle d'ordinaire si paisible. La marée est montée à l'assaut de notre mur d'enceinte, et par moments les paquets de mer franchissaient la clôture. Le Saint-Christophe, notre barque, dans la tempête s'est trouvé disloqué. Le deuil, à vrai dire, fut assez discret et superficiel : en dépit de son nom, le Saint-Christophe depuis déjà quelque temps reposait sur la plage sa carcasse fatiguée, et nul, à part quelque jeune écervelé, ne se fût hasardé à affronter la mer en cette nacelle. C'est tout de même dommage !

Et puis tout s'est calmé, sauf cette bise froide et décharnée qui soufflait jour et nuit ; ne fallait-il pas que la nature se mit à l'unisson de la liturgie ? Brusquement, dans la soirée du Samedi Saint, après avoir roulé toute sa cargaison de nuages et rentré tous ses vents, le ciel retrouva une sérénité inespérée. La lune brillait, lorsque monta la flamme du feu nouveau. Le lendemain, sortant en triomphateur du sein des brouillards, le soleil s'élançait, vraiment pascal, tandis que nos âmes allaient à la rencontre du Christ ressuscité...

Peu d'affairement à l'hôtellerie en ce Carême. Un groupe d'hommes nous est venu de Brest consacrer au recueillement les deux jours de leur week-end. En visite fraternelle sont venus les novices franciscains de Kerma-beuzen, visite qui s'apprête à devenir tradi-

tionnelle ; traditionnelle aussi, ou presque, la retraite de fin d'études des jeunes philosophes de Saint-Yves de Quimper. La Semaine Sainte, les vacances de Pâques, apportent un surcroît d'hôtes, entre autres de nombreux Frères des écoles chrétiennes, avec ou sans rabat ; ce qui nous permettra, à nous, de revivre, à l'écran, les fêtes du centenaire du Vénéral Jean-Marie de Lamennais, à Ploërmel.

Le 12 Avril déjà, l'abbé Guichou, professeur au Grand Séminaire, avait bien voulu achever les perspectives, neuves en partie, qu'il avait commencé à nous ouvrir dans une précédente conférence sur le livre de l'Apocalypse. Bien des difficultés s'éclaircissent, et ce n'est pas le moindre bienfait que de rendre attirante cette portion de la Parole de Dieu dont le symbolisme d'un autre âge en rebute plus d'un... Puisse-t-on, moines, en un monde qui s'installe, garder au vif le désir de la Cité éternelle qui le traverse : « Viens, Seigneur Jésus » !

Plus prosaïque, est arrivée, fin avril, la feuille de route de notre frère Guénolé. Mais Granville n'est pas le bout du monde, même pour un chasseur à péid.

Le 8 Mai, c'est notre frère Dominique qui prend l'habit et entame son noviciat... Occasion pour notre Père Abbé d'éclairer notre vie monastique à la lumière vivante du jeune Saint Dominique Savio, cette si belle étoffe entre les mains du Tailleur divin. Sa tendre et forte dévotion envers la Sainte Vierge, l'absolu de sa marche vers la perfection, la consigne toute bédictine à lui donnée par Dom Bosco : « obéis et sois joyeux », tout cela est un programme pour notre nouveau frère et pour chacun de nous, et sa jeunesse aussi, ce qui ne gêne rien.

Et le 31 Mai, notre Frère Yves (Lesage de La Haye) fait sa Profession solennelle ; y eût-il jamais jour plus désigné que celui où le Seigneur passa de ce monde à son Père, afin que désormais nous aussi en esprit nous habitions dans les Cieux ?...

LA MORT DU R. P. PRIEUR

Commencée dans la joie d'une profession, l'octave de l'Ascension n'allait pas s'achever sans apporter le deuil. Le dimanche 3 Juin, rentrant de promenade, la communauté apprenait que le Seigneur venait de rappeler à lui notre Père Prieur, le R.P. Odon Jouffrey ; personne ne l'avait assisté à ses derniers moments, on l'avait trouvé mort. Dieu, en son amour avait permis cette solitude, il nous restait à adorer ses voies et à prier.

Peu à peu cependant des indices sont venus, permettant à notre affection de reconstituer les circonstances de cette mort. Tandis que la communauté entière sortait pour la promenade hebdomadaire, notre Père Prieur était resté à l'abbaye, où des amis étaient venus lui rendre visite... C'est, alors qu'il venait de les quitter que, rentrant chez lui, il eut une première défaillance du cœur, dans l'escalier, et dut heurter assez violemment le mur ; il pouvait être environ 16 h. 15. Il s'en remit pourtant, car vers 17 h. quelqu'un le vit ouvrir une porte sur l'extérieur et regarder de droite et de gauche. Sans doute cherchait-il de l'aide. Revenu péniblement en cellule, aura-t-il voulu se donner de l'air ou de nouveau chercher quelque secours, il ouvrit la fenêtre... Quand, vers 17 h. 30 on le trouva, il gisait là inanimé.

Douleur et reconnaissance se mêlent en nos cœurs à la pensée de cette dernière heure, poignante en sa solitude et bénie en son délai de grâce. Ainsi Dieu avait voulu que ce silence dont s'entourait le recueillement de notre Père Prieur l'enveloppât jusque dans sa mort.

Mais sa paix, il nous la laissait, en dépit de la peine bien compréhensible qu'un départ si brutal apportait à notre Père Abbé, à la communauté dont il était le Prieur si discret et si fraternel, au noviciat dont il était le Père Maître. C'est dans la paix que le soir même nous chantâmes le « *Subvenite* » : « Que le Christ t'accueille, lui qui t'appela ». Dans la paix aussi, nous allions jour et nuit nous relayer auprès de sa dépouille exposée au chapitre, l'entourant de nos prières. Le matin même, à la conférence spirituelle, je n'avais pu m'empêcher d'admirer son profond recueillement tandis que notre Père Abbé nous commentait la parabole des talents, le retour du Maître, la reddition des comptes. Ce soir, notre Père Prieur était là, en ce même chapitre,

revêtu de sa coule de profession et de l'étole sacerdotale, la Règle de Saint Benoît ouverte au pupitre au-dessus de son chevet. Le Maître était venu pour lui, et déjà, nous l'espérions, il avait entendu résonner en son âme la parole d'accueil : « *Très bien, bon et fidèle serviteur !... Entre dans la joie de ton Maître.* »

La nouvelle aussitôt répandue consterna tous ceux, parents et amis qui avaient bénéficié de sa délicate affection et de sa grâce de paix... Leurs lettres nous ont apporté l'homage de leur reconnaissance, l'assurance de leurs prières, une unanime espérance. Tous ceux que n'empêchèrent ni les grandes distances ni les obligations vinrent nombreux s'unir à nous pour les cérémonies des funérailles, le mercredi 6... En ce chant des Laudes, où la peine bien humaine s'apaise en Dieu et déjà s'épanouit en joie surnaturelle, un cri de foi domine, que la mélodie souligne : « *Quiconque vit et croit en moi, jamais il ne mourra.* » Cette communauté, ce clergé, ces parents, cette assistance priante témoignent de la vie éternelle, autour de ce simple cercueil de bois nu. Mystère de vie qu'annonce et réalise plus que jamais le Sacrifice Eucharistique.

Dans notre oratoire les heures du jour et de la nuit avaient sans cesse ramené notre Père Prieur, et visiblement il était heureux d'être là, d'y chanter son Dieu, d'y communier à la joie de ses frères. Pour la dernière fois il allait le quitter ; et ces psaumes « de pèlerinage », où se coulait chaque jour son labour de pèlerin de la Jérusalem céleste, nous les chantions encore en le conduisant au cimetière. La paix même de ce chemin qui monte en lacets, dans la douceur d'une nature amie, qu'il avait si bien su apprécier, tout aidait notre prière :

« *O ma joie, quand on m'a dit :
Montons à la maison du Seigneur.* »

Tous ces frères, dont les restes ici reposent, l'auront déjà accueilli là-haut ; car les communautés aussi vivent par-delà la mort, c'est notre commune attente... Cette humble croix de calvaire breton désormais gardera son corps, parmi ce petit troupeau de tombes blanches : « *Je connais mes brebis...* »

Au fait, cette mort qui fut celle de notre Père Prieur, celle qui sera la nôtre, n'est-ce-

pas le sceau définitif de Dieu sur notre charte de profession ?... « *Suscipe, Domine...* Oui, Seigneur, recevez-le, selon votre promesse ; qu'en vous il trouve surabondance de vie. Et qu'il ne soit pas déçu, oh non ! qu'il ne soit pas déçu dans ce qui fut son espérance.»

Le Révérendissime Père Abbé et la communauté remercient toutes les personnes qui ont bien voulu s'unir à leurs prières pour le cher Père Prieur, ainsi que celles, nombreuses, qui ont assisté aux obsèques.

DANS L'ORDRE BÉNÉDICTIN

Nous avons noté quelques nouvelles des fondations missionnaires dont les précédents bulletins ont déjà parlé.

Les Pères de Bouaké, Côte D'Ivoire, après leur Centre de Formation d'Animateurs ruraux, viennent d'inaugurer, en janvier dernier, un Centre culturel par une Rencontre internationale. Le thème en était : « Tradition et Modernisme dans les pays africains » : des spécialistes africains l'étudièrent sous divers aspects, culturel, économique, social et politique.

En août prochain, les Rencontres internationales d'été de Toumliline comprendront deux sessions sur le thème « la personne humaine devant l'amour » et « Les grands courants de la civilisation moderne ».

A Dzobégan, au Togo, les gens du village, hommes, femmes et enfants, viennent bénévolement aider les moines. Le 3 décembre dernier a été bénite la première pierre du monastère : en attendant, les moines habitent deux bâtiments (cellules dans l'un, chapelle et réfectoire dans l'autre), qui deviendront plus tard les ateliers du monastère.

Depuis le mois de novembre, quatre moines de Tournay travaillent à la fondation de Curibiba, dans l'Etat de Parana, au Brésil. (Voir PAX, n° 47, p. 80). Une lettre de l'un des fondateurs présente ainsi leurs tâches : « Nous sommes installés près d'une ville de 400.000 habitants, en plein essor, baptisée à 95 %, mais complètement démunie au point de vue spirituel, refusant comme puérile une religion faite de dévotions et de pratiques secondaires. Les éléments non communistes les plus dynamiques et les plus influents sont

des chrétiens du milieu universitaire, qui, par leur mentalité, leurs problèmes, sont coupés de l'Eglise telle qu'elle se concrétise au Brésil et, en général, dans l'Amérique latine. Et c'est ce milieu qui, le premier vient à nous et d'emblée comprend la vie monastique.

« Que pouvons-nous offrir à ces élites ? Sans doute avons-nous apporté des volumes, dans l'ensemble ouvrages de fond, de tous les domaines, et nous les mettons à la disposition de nos hôtes (dans tout le milieu intellectuel, on lit le français). Mais le moine n'a-t-il pas un autre message à transmettre ? Il doit avoir, me semble-t-il, un sens aigu de l'homme (de son contemporain), connaître et partager ses problèmes, ses angoisses. Mais cette charité très concrète doit procéder avant tout de son sens de Dieu, de sa recherche de Dieu poursuivie de façon absolue. Son rôle ne serait-il pas de montrer au monde que le sens de l'homme, de sa dignité, de l'ordre et de la justice auxquels il a droit, c'est dans le sens de Dieu qu'on le puise.

« Un autre problème : notre insertion parmi les agriculteurs au milieu desquels nous vivons. Ils se trouvent, bien que petits propriétaires, dans une situation proche de la misère. Beaucoup de valeurs humaines, un fonds chrétien, sous des formes parfois superstitieuses. Rendre notre travail manuel éducatif, tout simplement en l'accomplissant d'une façon intelligente, avec compétence et souci d'adaptation, en tâchant de ne sacrifier ni le « contact » ni « l'efficacité »...

« Pour le moment, nous sommes occupés à construire. Nous faisons du provisoire, en

bois, pour rester plus proches des pauvres qui nous entourent, et surtout pour expérimenter la vie monastique, avant de l'exprimer dans des formes qui seront forcément remodelées par le génie brésilien » (*Images de Toumliline*, mars 1962).

Au Sénégal, deux Pères de Solesmes préparent aussi le futur monastère de « Ker Moussa », mot qui signifie « la maison de Moïse » ; c'est le nom du village entièrement musulman près duquel s'établit la fondation.

Depuis une dizaine d'années se développe, au Mexique, une expérience bénédictine originale, sous l'impulsion d'un Père belge. Un premier trait est le nombre volontairement restreint des religieux de chœur ; en effet, sur 41 religieux, tous mexicains sauf deux, on ne compte que trois prêtres qui assurent la vie liturgique et sacramentelle de la communauté, conformément d'ailleurs au texte de la Règle de Saint Benoît. Au postulant qui se présente on ne demande pas sa valeur humaine, son niveau d'instruction, mais si « vraiment il cherche Dieu » (Règle, c. 58), et la communauté comprend des religieux de toutes situations, depuis le paysan illettré jusqu'à l'avocat, l'architecte... Un horaire adapté permet au moine d'avoir

chaque jour quatre heures de « lectio divina » i.e. de lecture méditée de l'Ecriture sainte, des Pères, des auteurs spirituels, et quatre heures et demie de travail manuel, celui-ci consistant dans les divers services de la maison, (tous les moines assurent à tour de rôle la cuisine) et surtout dans les ateliers d'art. Les moines sont répartis en « décanies » ou groupes d'une dizaine : leurs chefs ou doyens forment le conseil du supérieur et remplissent à tour de rôle, un par mois, la fonction de sous-prieur : la formation des cadres est ainsi assurée en même temps que se développe chez les religieux le sens de leurs responsabilités.

Le 12 mai dernier, dans la cathédrale de Rouen, Son Excellence Mgr Martin, archevêque de Rouen, a conféré la bénédiction abbatiale à Dom Ignace Dalle, nouvel abbé de Saint-Wandrille élu le 3 mars, à la suite de la démission du Rme Père Dom Gabriel Gontard.

L'Abbaye de Fongombault (Indre) vient également de se donner un nouvel Abbé en la personne du R.P. Dom Jean Roy, Maître des Novices.

BIBLIOGRAPHIE

Prières Chrétiennes. De la vie liturgique à la prière personnelle. Introductions et choix des textes C.A. Bouman ; traduction et adaptation française sous la direction de L. Bouyer. 1 vol. 11 1/2 x 16 1/2 cm, 1650 pp. sur papier Bible crème, Desclée et Cie, 1962 ; de 38 à 69 NF. selon la reliure.

Quand paraîtront ces lignes, sera sans doute terminé ce congrès du Centre de Pastorale liturgique qui, à Angers, doit étudier un problème d'actualité particulièrement prégnant pour beaucoup de chrétiens d'aujourd'hui : Liturgie et Vie spirituelle. On y aura dit certainement maintes choses pertinentes et dont le bienfait, nous l'espérons, se fera progressivement sentir dans la pratique.

On pourrait dire qu'à ce problème le présent livre apporte une contribution de premier ordre. Le mouvement, dit-on, ne peut mieux se prouver qu'en marchant. Or, nous avons là un recueil — un magnifique recueil — qui, non seulement rassemble les textes les plus précieux de la spiritualité chrétienne, extraits de la Bible, des liturgies (romaine, latines, orientales), de la tradition (Pères de l'Eglise), des Saints et des grands spirituels, mais qui, groupant ces perles d'un grand prix, nous apprend comment en retrouver l'unité et en faire notre bien. La question est donc résolue ici par les faits, dans cet

admirable ensemble de témoignages de l'expérience chrétienne du passé pour une expérience chrétienne de ce présent que nous avons à vivre, qu'en réalité nous vivons.

Livre d'heures, eucologe, « thesaurus » (trésor, comme disaient les humanistes du 16^e s.), ce manuel est tout cela. Inspiré de « Groot Gebedenboek » publié par Het Spectrum (Utrecht), il nous est présenté — traduit et adapté — avec la garantie d'un maître, le R.P. Louis Bouyer. Après une introduction générale donnant de très utiles indications sur l'utilisation de l'ouvrage, l'office divin, le calendrier, la matière est répartie en neuf parties : 1. la sanctification du jour — 2. Les saints mystères de l'Eglise — 3. prières de louange et d'action de grâces — 4. les mystères du Christ Notre-Seigneur — 5. la vénération de la sainte Mère de Dieu — 6. la vénération des Saints — 7. prières pour les défunts — 8. prières pour toute nécessité — 9. la vie chrétienne. — le tout, accompagné de notices et d'explications excellentes et muni de tables.

La Maison Desclée a su donner à l'œuvre le revêtement qui lui convenait, digne, spécialement soigné, pratique. Puisse, par elle, de très nombreux fidèles être initiés à conquérir en une unique et vraie prière le culte et l'oraison, si bien évoqués par les deux images de la jaquette ; ces mains jointes d'orant et ce fragment de liturgie... céleste du Couronnement de la Vierge par Fra Angelico.

Nouveau Missel Dominical, traduit et présenté par les *Bénédictins d'Hautecombe*. Editions Brépols, 1961.

Les excellents missels ne manquent plus de nos jours. On sait déjà que ceux des PP. Bénédictins d'Hautecombe sont de ceux-là. Ce « nouveau » venu justifie pleinement son qualificatif, non seulement parce qu'il remplace l'ancienne édition épuisée en présentant un texte exactement conforme aux récentes normes liturgiques, mais surtout en raison de sa large ouverture aux besoins de la pastorale actuelle et de la prière privée. Missel « dominical » : les auteurs ont, en effet, très justement pensé que les « fideles du dimanche » avaient droit à n'être pas traités en parents pauvres et à disposer de missels adaptés sans doute aux possibilités de leur existence, mais conçus et réalisés avec autant de soin que les missels quotidiens. C'est à eux, qui forment la majorité du peuple chrétien, que le présent missel veut rendre service du mieux possible.

Il est divisé en quatre grandes parties : 1. la partie *Missel* proprement dit est strictement dominicale : elle contient les messes de tous les dimanches, des fêtes d'obligation, ainsi que de celles qui doivent ou peuvent être célébrées le dimanche (les trois oraisons seulement de celles dont on fait mémoire). On trouve en outre les grands offices de la Semaine sainte, quelques messes votives de spéciale utilité, et toutes les messes des défunts ; 2. le *Vespéral* est limité de la même manière. On a ajouté les Complies des dimanches et des fêtes également ; 3. le *Rituel* comporte la liturgie de tous les sacrements, sauf l'Ordre ; 4. la dernière partie renferme une centaine de psaumes dans la traduction de la Bible de Jérusalem, une abondante sélection de prières anciennes et modernes, divers chants pour les Saluts du Saint-Sacrement, et un Kyriele qui offre un choix souple et suffisant de pièces grégoriennes.

Précisons enfin qu'introductions, notices, monitions, traductions sont des meilleures, la présentation par l'éditeur et l'illustration discrètes et de bon goût.

Commission diocésaine de Pastorale liturgique de Lille, Lethielleux, 1961 : — **Célébration des funérailles**. Mise en valeur des richesses de la liturgie et monitions. 1. vol. 11 x 18 cm de 68 pp., avec encoches marginales indiquant le début de chaque partie ; en reliure souple : 7,50 NF. ; broché : 5 NF.

Tout en fournissant des exemples de Monitions, cet opuscule donne surtout le moyen de les rajuster et de les travailler en fonction des rites et des prières de la Liturgie : en cela résident son intérêt et son originalité.

— **Cérémonies de la Semaine Ste** (offices sans diacre ni sous-diacre et offices avec diacre seulement), les 4 séries de fiches 8 x 15 cm, 6,50 NF.

Pour chaque célébration : une fiche de Généralités (ce qui doit être prévu) ; une fiche pour chacun des « acteurs » ; une fiche pour le « commentateur » (Monitions) ; un tableau synoptique et des croquis, permettant au Cérémoniaire d'avoir une vue d'ensemble.

C. Spica, o.p., Dieu et l'homme selon le Nouveau Testament.

M.-E. Boisnard, o.p., Quatre Hymnes baptismales dans la 1^{re} Epître de Pierre. 2 vol. in-8° carré de 240 et 184 pp., Editions du Cerf, 1961, 18 et 10,80 NF.

Conformément à son titre, qui est un vrai programme, ces deux nouveaux volumes (n° 29 et 30) de la collection « *Lectio divina* » démontrent pour nous des avenues en vue d'une lecture fructueuse de l'Écriture.

Dans le premier, le P. Spica, que ses travaux antérieurs ont excellemment préparé aux œuvres de synthèse, nous dit comment le Christ et les Apôtres conçoivent Dieu et l'homme. Ce n'est pas — ce ne peut être — une « étude exhaustive », mais c'est une « esquisse » de première valeur. Or, traiter ce double thème, c'est mettre « en place les deux constituantes de la religion qui, d'une part, rattache ou relie ; d'autre part, adapte ou ajuste l'homme à son Créateur, le pêcheur à son Bienfaiteur et Rédempteur aimant. Toutes les autres données de l'ordre surnaturel, et, en particulier, les devoirs de la vie morale, doivent être envisagés et ordonnés en fonction de cet axe : l'honneur, le service et le culte que le pêcheur racheté doit à son Dieu et Père. Le bien comprendre, c'est atteindre le fond de la vie chrétienne, son essence même » (p. 8). On voit donc la portée spirituelle et pratique de cet ouvrage. Tous trouveront profit à la lecture du texte courant, et les spécialistes eux-mêmes bénéficieront des notes critiques, très nombreuses et très riches qui l'accompagnent.

Dans le second, le P. Boisnard nous fait découvrir dans la 1^{re} Epître de Pierre — qui est d'ailleurs, comme « on le reconnaît de plus en plus aujourd'hui... l'écrit du N.T. qui a été le plus fortement influencé par la catéchèse et la liturgie (du baptême) » (p. 14) — quatre hymnes baptismales anciennes. Il y a là, semble-t-il, une « clé » : non seulement, en effet, comme le montre l'A. dans son introduction et sa conclusion, des hymnes analogues se décèlent dans l'Apocalypse et chez S. Paul, mais le problème possible d'en retrouver d'autres encore dans l'ensemble du N.T. Par là, il nous serait donné de rejoindre les premières communautés chrétiennes dans une des manifestations les plus significatives de leur vie religieuse, par laquelle s'exprimait la foi naissante de l'Église... et ne serait-ce pas pour nous l'occasion de raviver la nôtre ? C'est dire tout l'intérêt de cette sérieuse étude.

Abbé Pierre Guichou, Évangile de S. Jean. Par la foi à la vie en Jésus. Chez Lethielleux. 315 pages. 15 NF.

Ce livre a pour but, comme nous le dit l'auteur dans son introduction, d'ouvrir à beaucoup de gens, la source d'Eau vive qu'est le 4^e Évangile. Aussi nous propose-t-il un commentaire qui, laissant volontairement de côté les discussions exégétiques, vise à nous mettre en contact avec la parole et la personne du Verbe Incarné. Ce commentaire est précédé d'une nouvelle

traduction, qui cherche à rendre le texte original d'aussi près que possible, parfois, semble-t-il, de façon moins heureuse. Mais nous trouvons intéressante la forme interrogative attribuée, à la suite de maints commentateurs, à la réponse de Jésus à sa mère, aux noces de Cana : « Mon heure n'est-elle pas venue ? »

Alors que la plupart des auteurs catholiques modernes voient, dans les chap. 15-16 du discours après la Cène, un complément apporté par S. Jean au chap. 14, M. Guichou, qui doit pour y parvenir, morceler le texte, distingue dans un premier ensemble un long dialogue d'adieu après la Cène, et, dans un second, un monologue du soir de Pâques. Cette position, séduisante par sa nouveauté, nous paraît cependant difficile à suivre.

Notons enfin que l'A. adopte la thèse de Mlle Lesort, qui explique les divergences entre Jean et les Synoptiques au sujet du repas pascal par l'existence de deux calendriers.

Ceux qui ont pu tirer un profit spirituel de la lecture des « *Psautiers commentés par la Bible* » ne manqueraient pas d'apprécier ce nouveau commentaire de S. Jean.

Nous sommes heureux de présenter et de recommander à nos lecteurs deux collections des « *Éditions du Seuil* », spécialement susceptibles de les intéresser :

— La première, la plus ancienne, est celle des « *Maîtres spirituels* », dirigée par Paul-André Lesort. Elle s'adresse à tous ceux qui, à des degrés divers, ont le souci de comprendre les grands mouvements spirituels qui ont animé ou animent encore le monde, les grands mouvements chrétiens surtout, mais pas exclusivement toutefois. Chaque volume présente l'origine de ces mouvements, la situation historique qu'ils ont trouvée, le développement de sa doctrine et son message, le développement de sa doctrine et de la tradition qu'elle a fait naître ; il donne enfin l'essentiel des textes. A tous ces motifs d'intérêt, il faut encore en ajouter deux autres : la qualité des auteurs (la plupart du temps un des meilleurs spécialistes du sujet), et la valeur de l'illustration, abondante (100 images) et toujours évocatrice. Tout cela en 192 pages et pour le prix modique de 4,50 NF.

Nous avons déjà eu l'occasion d'y signaler le « *S. Benoît et la vie monastique* » de Dom Claude Jean-Vézir. Entre autres et un peu au hasard, voici quelques ouvrages, qui, à des titres différents, ont retenu notre attention : « *S. Grégoire Palamas et la mystique orthodoxe* » par Jean Meyendorff ; « *S. Vincent de Paul et la charité* » par André Dodin ; « *Isaïe et le prophétisme* » par L.-J. Rondelux ; « *Saint-Cyran et le jansénisme* » par Jean Orébal ; « *Pantajall et le Yoga* » par Mircea Eliade... mais il faudrait les citer tous.

— La seconde, plus récente, qui semble promise à un grand succès — et le connaît déjà, croyons-nous, c'est celle du « *Livre de vie* ». On sait la faveur remportée par les collections du genre « *livre de poche* », qui mettent à la portée du plus vaste public des œuvres de qualité dans leur texte intégral ; la collection « *Livre de vie* » entend appliquer la même méthode aux meilleurs livres de vie chrétienne : les rassembleant, elle les propose à tous ceux qui s'inté-

rogent ou peuvent s'interroger sur la vie chrétienne et sur ses problèmes. Née l'an dernier, la collection a déjà dépassé ses vingt numéros. Ici non plus nous ne pouvons les énumérer tous : à côté de ces grands classiques que sont « *L'imitation de Jésus-Christ* » (dans la traduction de Lamennais), l'« *Introduction à la vie dévote* » de S. François de Sales, « *Le Chemin de la perfection* » de la grande Ste Thérèse, notons seulement : « *En mission prolétarienne* » de Jacques Loew ; « *Dialogues des Carmélites* » de Georges Bernanos ; les « *Manuscrits autobiographiques* » de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus ; « *Problèmes de l'unité chrétienne* » de Roger Aubert ; « *La Vierge Marie* » de Jean Guittou ; « *Contes de Noël* » de divers auteurs ; « *Les grandes Amitiés* » de Raïssa Martain, etc... Et là aussi, ces petits volumes, bien présentés, dans un format pratique, sous couverture illustrée et plastifiée, ne coûtent que 1,95 NF. (3,30 NF le volume double).

Dom Garcia M. Colombas, moine de Montserrat. Paradis et vie angélique. Le sens eschatologique de la vocation chrétienne (traduit de l'espagnol par Dom Suitbert Caron, moine du Mont-César). 1 vol. in-8° écu de 290 pp., 1961 ; 11,70 NF.

En un temps où l'on parle et écrit beaucoup au sujet des moines, les Editions du Cerf lancent une nouvelle collection de « *Spirituelle monastique* ». En voici le n° 1.

Les moines ne sont pas des anges : ils sont des hommes ; ils le savent fort bien, et la fine ironie des Pères du désert ne pardonnait pas à ceux qui paraissaient l'avoir oublié. Cependant, « toutes sortes de comparaisons suggèrent des relations, des points de ressemblance, entre la vie des moines et la *vita angelica* » (Dom J. Leclercq). Au reste, le thème de la vie angélique déborde les limites de la vie monastique ou religieuse, il concerne tous les chrétiens (aussi a-t-il Telle est la doctrine des Ss Pères et de la tradition catholique. Sur ces deux points, l'A. nous livre les résultats d'une très consciencieuse enquête, qui s'étend jusqu'à Bernard de Clairvaux et même Thomas d'Aquin. Comme au thème de la vie angélique est étroitement lié celui du Paradis, il devrait donc entrer dans le champ de ses considérations, mais il ne l'étudie pas à fond ni ne l'épouse : le Paradis ne l'intéresse que pour autant qu'il est le seul lieu où les hommes peuvent mener la vie angélique.

L'A. a organisé très logiquement sa matière en quatre parties : Histoire de la vie angélique sur terre — Conquête de la vie angélique — Aspects de la vie angélique — Perfection de la vie angélique. — Il a prétendu faire œuvre non d'érudition, mais d'éducation. Il nous promène dans le monde de la typologie, de l'allégorie, de l'imaginaire, au milieu de figures et d'images ; c'est le langage naturel des poètes, ce l'est également de la Ste Ecriture, des Pères et des mystiques. Sous ces figures — d'ordinaire très belles — prises dans le monde visible, se cachent les réalités magnifiques, ineffables, du monde surnaturel et invisible. L'A. nous aide à les découvrir et à les saisir.

Romano Guardini, La Mère du Seigneur (trad. de l'allemand). 1 vol. in-8° couronné de 96 pp., Editions du Cerf (coll. « Epiphanie ») 1961 ; 3,90 NF.

Sous sa forme première, cet opuscule est une « Lettre à un ami » rédigée en 1942-43, mais remise plusieurs fois depuis sur le métier. Comme il le dit, dès ses premières lignes, l'A. se propose simplement de tracer une « esquisse » de ce que devrait être une Vie de Marie qui n'aurait pas d'autre ambition que de découvrir et d'organiser, sans en rien perdre, tout ce que l'Ecriture exprime ou suggère sur Marie. L'Ecriture parle peu de Marie : c'est vrai et c'est faux ; à propos de Marie, « l'Ecriture est beaucoup plus riche qu'on ne l'imagine », et l'on y découvre avec Guardini, quantité de choses que le manque d'attention laissait dans l'ombre, l'on y découvre toutes les données qui permettront les élaborations théologiques futures.

Cette enquête, qui, volontairement, en reste au texte même de l'Ecriture, fournit cependant « des résultats qui dépassent en richesse tous les miracles de légende et tous les superlatifs d'une pieuse éloquence ». — Son Exc. Mgr Weber, lui aussi, naguère, nous avait donné des pages excellentes sur « La Vierge Marie dans le Nouveau Testament » (Editions Alsatia) ; avec Romano Guardini, nous sommes en présence d'autre chose, que soupçonneront sans doute, avant même de l'avoir lu, ceux qui, déjà, le connaissent quelque peu et que découvriront avec joie et fruit ceux qui ne l'ont pas encore fréquenté.

Jean Isaac, o.p., Aux Sources de la Charité fraternelle. 1 vol. in-8° écu de 120 pp., Editions du Cerf (Coll. « Lumière de la foi » n° 4), 1961 ; 5,10 NF.

« Notre amour du prochain ne gagnerait-il pas beaucoup à être un peu éclairé ? » Telle est la question que l'A. pose au seuil de ce petit livre (p.7), et à laquelle il s'est efforcé de répondre en six conférences dont le texte est ici publié. — Tour à tour il nous fait découvrir le plan de Dieu dans la création de l'univers et son don, dans la régénération de l'humanité, puis l'amitié, la joie et la paix divines dans lesquelles nous sommes tous appelés à vivre ensemble, enfin la valeur de la prière en commun et de la Ste Eucharistie pour entretenir notre amour. Ainsi comprenons-nous mieux le « Commandement nouveau » proclamé par Jésus à la Cène avant de mourir, tant de fois répété par S. Jean dans sa vieillesse, et qui est le dernier mot de la Révélation.

Ph. Dagonet, o.p., Pages d'Evangile. 1 vol. de 312 pp., Editions du Cerf (coll. « L'Eau vive »), 1961

Les textes réunis dans ce volume sont les allocutions données par l'A. à la télévision à l'occasion de l'émission religieuse du dimanche matin. Quelques-uns d'entre eux ont été publiés, sous forme d'articles, dans « Témoignage chrétien ». Spectateurs-auditeurs, ou lecteurs, seront heureux de les retrouver ici, car ils ont une grande qualité : celle même de l'Evangile : la simplicité, et c'est beaucoup. Ils ont aussi un caractère très direct et pratique : « non pas, certes, comme le dit très bien le P.D. dans son avant-propos, que... l'Evangile contienne dans le détail les solutions immédiatement apprêtées à toutes nos questions, mais il nous permet tout au moins de nous établir, de nous maintenir dans la lumière des vérités intangibles d'où doivent nécessairement procéder, à leur plan, toutes nos solutions, sous peine, pour celles-ci, d'apparaître un jour stériles ou désastreuses... » Avec le P.D. « interrogeons l'Evangile », nous y trouverons non seulement plaisir, mais, vraiment, clarté, paix, réconfort.

Membres donateurs (à titre posthume)

Famille Dréo-Didon, Brest.

Mlle Jeanne Guyomard, Tréguier.

Membres bienfaiteurs

Monsieur Caillarec, Quimper.
Mademoiselle Jeanne Landes, St-Mandé
Mademoiselle Le Pors, Brest.

Madame Martin, Brest.
Madame Monthéard, Paris.
Docteur Navatte, Dinan.

NOS DEFUNTS

M. le chanoine Foll, à Keraudren, Lambézellec-Brest. — M. le chanoine Hyacinthe Gautier, au Bon-Sauveur, Bégard. — M. l'abbé Louis Rozuel, Rumengol. — M. l'abbé Jean-Louis Guillou, recteur du Tréhou.

Mlle Guillemette de La Haye, Lannion, sœur de notre frère Yves. — Mme A. Ropars, Châteaulin, grand-mère de notre frère Maurice. — Mlle Marie-Joseph Abgrall, St-Urbain. — M. Joseph Beuze, Riec-sur-Bélon. — M. Gouilven Bodennec, Plouider. — M. Laurent Calvez, Plouider. — M. Pérennes, Dol-de-Bretagne. — M. Gilbert, Brest. — Mmg Goussuen, Châteaulin. — M. Pierre Guizou, de Brest, tué en Algérie. — Mme Rose Hascot, Quéménéven. — Mme Landouaré, Lamballe. — M. Germain Le Fur, He-Tudy. — Mme L'Helgaouac'h, Plonévez-Porzay. — M. Pierre Prémel-Cabic, Saint-Frégent. — Mme Ropars, St-Pierre-Brest. — Mme Pignorel, Binic. — Mme Laot, Concarnau. — Mme Jean Le Roch, Nantes. — Mlle Jeanne-Louise Monot, Plounevënter. — M. François Prigent, Landerneau. — Mlle Catherine Kerscaven, Plouvoign.

